



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1842 JEUDI 10 OCTOBRE 2013

ART CONTEMPORAIN AFRICAIN

La première foire internationale se tiendra à Londres

L'événement dénommé « 1:54 » va se dérouler dans la capitale britannique, précisément à West Wing de Somerset House, du 16 au 20 octobre, renseigne un communiqué de presse. Au cours de cette manifestation dont l'intitulé est inspiré des 54 pays du continent africain seront présentées au public des œuvres d'art africain de haute qualité par quinze galeries triées sur le volet.

Cette première édition de « 1:54 » met à profit la popularité grandissante de l'art africain contemporain pour offrir au public une occasion d'explorer ce marché d'art en pleine expansion, en présence des personnalités et des organisations les plus influentes de ce milieu. Cette foire offre à tous ceux qui travaillent sur des projets liés à l'Afrique une plateforme censée promouvoir auprès d'un public multisectoriel, les œuvres d'artistes établis ou de nouveaux talents.

Page 14

DIVISION 1

Shark XI qualifié pour la phase finale

Le premier qualifié de la phase qualificative pour la Division 1 est connu. Il s'agit de Shark XI FC de Kinshasa qui a justifié son statut de favori sur le site de Mbandaka dans la province de l'Équateur. Le club champion de l'Entente provincial de football de Kinshasa (Epfin) et vainqueur de la coupe superchampion de Kinshasa évoluera dans le groupe B en compagnie de l'AS V.Club, du Daring Club Motema Pembe, du SC Rojolu, de Sanga Balende de Mbuji-Mayi, de Muungano du Sud-Kivu, de Tshinkunku du Kasai occidental.

Le huitième club de ce groupe B sera celui qui sortira premier sur le site de Kananga où Momekano a pris une option sérieuse de qualification après sa victoire par deux buts à un sur AS Bantous.

Page 14

ENJEUX POLITIQUES

Joseph Kabila ce jeudi devant le congrès



Le président Joseph Kabila

C'est ce jeudi 10 octobre que la page des concertations nationales, dont les travaux ont pris fin le 5 octobre après la réception par le chef de l'État des recommandations issues des états généraux, sera définitivement tournée. Eu égard à la pertinence des résolutions prises dans le cadre de ces travaux lesquelles vont toutes dans le sens de booster la dynamique de paix et du développement en RDC, l'on ose croire que Joseph Kabila ne pourrait que les entériner.

Au demeurant, c'est le sort du gouvernement Matata qui paraît être l'enjeu principal de l'intervention ce jour de Joseph Kabila dès lors que l'option du chamboulement des règles démocratiques au nom de l'intérêt général a été levée par les concertateurs plutôt favorables à l'idée d'un gouvernement de large ouverture impliquant quelques têtes couronnées de l'opposition.

Page 12

CLIMAT DES AFFAIRES

Opération de séduction de la RDC à Chicago

Séjournant dans cette ville américaine du 8 au 11 octobre, la délégation congolaise conduite par le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, devra y livrer une grande présentation d'une heure sur les opportunités d'affaires en RDC. Cette nouvelle rencontre entre les autorités congolaises et les milieux des affaires rentre dans le cadre de la neuvième édition du sommet d'affaires réunissant les États-Unis d'Amérique et l'Afrique. Cette occasion est propice pour évoquer les derniers développements dans les secteurs aussi porteurs que l'agro-industrie et les transports.

La RDC continue d'accorder une grande importance à l'attrait des nouveaux investissements pour développer son économie et créer davantage d'emplois.

Page 13



Le Premier ministre Matata Ponyo

DROITS DE L'HOMME

Le conseil de l'Europe et l'UE s'opposent à la peine capitale

D'après les deux institutions, des voix qui s'élèvent en faveur de la peine de mort dans certaines couches de la société, y compris sur le continent européen, prouvent qu'il est toujours nécessaire d'expliquer pourquoi cela est contraire au droit à la vie et à la dignité humaine. De ce fait, le conseil de l'Europe et l'Union européenne exhortent tous les États européens, qui n'ont pas encore aboli la peine de mort en toutes circonstances, à le faire en ratifiant les protocoles pertinents de la Convention européenne des droits de l'homme. Ils regrettent, par ailleurs, que la Biélorussie, qui est le dernier pays d'Europe à le faire, puisse continuer d'appliquer la peine de mort. Plus que jamais, les deux institutions précitées entendent poursuivre le combat entamé il y a déjà longtemps contre la peine de mort tant en Europe que dans le reste du monde.

Page 12

ÉDITORIAL

Mirages

Dans le monde très agité et surmédiatisé au sein duquel nous vivons, rien n'est plus dangereux que de prendre, comme on dit en langue populaire, les vessies pour des lanternes en se lançant dans des projets mirifiques qui pourraient, au final, se révéler tout simplement ruineux. C'est pour ne pas avoir respecté cette règle de bon sens que les pays situés dans la partie nord du continent africain sombrent l'un après l'autre dans l'« hiver » de l'incohérence après avoir sacrifié leur stabilité interne sur l'autel du « printemps » arabe.

Pourquoi commencer l'éditorial de ce jour par ce rappel que beaucoup jugeront inutile, pour ne pas dire déplacé ? Tout simplement parce que l'on entend ici et là, dans la sphère politique, des voix clamer que le moment est venu pour le Congo de se lancer dans une politique sociale qui ferait de chaque Congolais un assisté auquel l'État apporterait tout. Expérimentée dans les pays communistes après la deuxième guerre mondiale, cette méthode a débouché sur les conséquences désastreuses que l'on sait ; c'est elle qui a provoqué il y a vingt ans l'implosion du bloc de pays que l'Union soviétique avait constitué autour d'elle.

Les finances publiques du Congo étant assainies et l'abîme de la dette nationale ayant été comblé grâce à l'aide de la communauté internationale, la tentation grandit dans certains cercles de développer, au-delà du raisonnable, l'assistance apportée par l'État à chaque citoyen. Elle se renforce d'autant plus qu'à l'approche d'échéances électorales majeures, l'idée n'est pas dépourvue d'arrière-pensées politiques. Et si l'on y regarde de près, c'est bien la carte que joue l'opposition dite radicale lorsqu'elle accuse les autorités en place de ne rien faire pour améliorer la vie quotidienne des citoyens congolais.

La sagesse dans le moment présent où la situation économique de notre pays s'améliore de jour en jour n'est pas de faire de l'argent public une manne que l'on jette aux quatre vents, mais de continuer à privilégier la création d'emplois, la modernisation des infrastructures, la formation des hommes, la santé. Le reste, tout le reste, suivra naturellement dès lors que les finances publiques demeureront saines et équilibrées.

Ne sacrifions pas le présent aux mirages dont certains se font les hérauts.

Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

L'UE entend appuyer la décentralisation au Congo

La délégation de l'Union européenne (UE), conduite par son représentant au Congo, Marcel Van Opstal, s'est entretenue, le 8 octobre à Brazzaville, avec les parlementaires concernant l'état d'avancement de la programmation de la coopération dans le cadre du onzième fonds de développement pour la période 2014-2020.

L'UE a inscrit la gouvernance économique et la décentralisation administrative dans son plan d'action. L'objectif étant de définir un programme indicatif national qui comprend les orientations stratégiques d'action à l'horizon 2014-2020. Cette séance de travail a permis aux deux parties de donner leur point de vue sur la question. L'UE entend intervenir dans deux secteurs pour appuyer

la décentralisation et le développement social. « Nous avons pu obtenir une série d'informations pertinentes et un échange très fructueux sur l'étroitesse du nombre de secteurs qui aurait pu être étendu, à savoir le développement fluvial, voire la santé, les enveloppes financières, mais les orientations qui ont été prises par nos autorités ne nous permettent pas d'élargir notre champ d'action », a fait savoir le représentant de l'UE au Congo.

Pour mieux appréhender ces secteurs, la délégation de l'UE a échangé avec les sénateurs et députés sur les priorités des secteurs retenus et les objectifs par secteur ainsi que sur les orientations et les pistes d'intervention qui seront soumises pour approbation à l'UE.

Les parlementaires congolais ont

ainsi donné leur opinion sur le choix des orientations dans le domaine du développement local, de la décentralisation et de la gouvernance.

Ils ont également fait des observations sur l'état d'avancement de la gouvernance économique, de l'appui au secteur privé, ainsi que des interventions dans le domaine du commerce. « Les parlementaires congolais ont attiré notre attention sur de potentielles difficultés qui devront être prises en compte lors de la définition des actions à mettre en œuvre. Cela nous permet de nous conforter dans les choix et de les intégrer dans les futures instructions des actions que nous allons mener à l'horizon 2014-2020 », a conclu Marcel Van Opstal.

Josiane Mambou Loukoula

VIE ASSOCIATIVE

Le MCR met en place le bureau fédéral de Mfilou

Le Mouvement pour la conscience républicaine (MCR) a procédé, le 5 octobre à Brazzaville, à la mise en place du bureau fédéral de l'arrondissement 7, dont le but sera de perpétuer les idéaux du MCDDI auquel il est affilié, en perspective des élections locales.

« La mise en place de ce bureau fédéral témoigne de la vitalité de notre mouvement », a déclaré dans son mot de circonstance, le président de cette association à caractère politique, Frezh Guelors Gantsou. Composé de onze membres, ce bureau est dirigé par Olivier Nkounkou, secondé par une commission de contrôle et d'évaluation. « La nomination d'Olivier Nkounkou comme président de la fédération de Mfilou montre notre engouement



Réunion du Mouvement pour la conscience républicaine. (Crédits Adiac)

ment mais aussi notre raison de croire en l'avenir », a renchéri le président de cette association, qui d'autre part, a invité les militants et sympathisants à lui obéir dans toutes ses directives afin de bien mener l'action de cette association dans cette zone.

Frezh Guelors Gantsou a appelé

ses militants à se mobiliser autour du recensement administratif spécial organisé par le gouvernement afin de participer aux élections locales car, a-t-il fait savoir, se faire recenser est un devoir républicain pour toute personne appartenant à une Nation.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounoungou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

POSTE

Le taux de couverture jugé faible

En vue de rendre dynamique le réseau de Télécom, le ministère des Postes et télécommunications et la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), comptent rouvrir les bureaux de poste fermés depuis plus de quinze ans.

Le réseau postal en République du Congo est passé de 111 établissements en 1986 à 64 au sortir des guerres. Une véritable régression. Ce qui explique que la couverture actuelle du territoire national est assurée seulement par 49 bureaux. Soit : un bureau de poste pour 79.167 habitants. Cette situation a conduit le gouvernement à engager de gros travaux de réfection à travers le plan national de développement 2012-2016. « *Nous sollicitons une attention encore plus prononcée à notre chère Poste, l'opérateur public afin qu'elle joue pleinement son rôle, en assurant des services d'ordre social et économique conformément aux objectifs du pays* », a déclaré la directrice générale de la Sopéco, Brigitte Olga Mankoundia, à l'occasion de la Journée mondiale de la poste, célébrée chaque 9 octobre.

Pour votre gouverne, l'édition est placée sur le thème « La poste fait partie de notre vie et de celle des entreprises au quotidien ». Le ministre des Postes et des télécommunications, Thierry Lézin Mougalla a exposé dans

l'adresse du gouvernement, les différentes préoccupations qui font l'objet d'une réflexion, à l'occasion de cette journée.

Il a évoqué les trois niveaux de proposition de projets réalistes afin d'assurer le développement des activités postales en Afrique, notamment au Congo. Ces suggestions ont été identifiées lors des ateliers organisés par l'union panafricaine des postes en février dernier, à Arusha en Tanzanie. Il s'agit, entre autres, de l'acquisition des moyens d'acheminement du courrier intérieur ; de la fourniture des systèmes de suivi et de localisation basés sur les technologies de l'information et de la communication ainsi que la mise en œuvre du projet « post ».

Thierry Mougalla a aussi rappelé que l'axe principal des efforts du gouvernement devrait porter sur la réforme et la régulation postale. Le régulateur, l'ARPCE (agence de régulation des postes et communication électronique) est chargé de faire respecter les textes. Par ailleurs, de nombreux pays africains ont adopté le modèle de régulation multi sectorielle, distinguant le secteur des communications électroniques des activités postales. Quelques pays ont fait le choix d'un régulateur spécifique pour la gestion du secteur postal, ce qui n'est pas encore le cas de la République du Congo. Plus globalement, le plan de développement régional pour

l'Afrique crée un cadre de travail, une feuille de route pour la période 2013-2016. Dans cette optique, le gouvernement s'emploie à améliorer la qualité de service du courrier intérieur et international ; à stimuler la croissance des opérateurs désignés, notamment par le développement du commerce électronique, des colis et des petits paquets à transporter.

Les statistiques des lettres colis et EMS en 2011

Nombre d'envois de la poste aux lettres

-Service intérieur : 213 516

-Service international expédition : 82 915

-Réception : 976 904

Nombres de colis postaux ordinaires

-Service intérieur : 628 000

-Service international expédition : 637 000

-Réception : 1 855

Le trafic EMS

-Nombre d'envois, service intérieur : 1 236

-Nombre d'envois, service intal-expédition : 1 876

-Nombre d'envois, service intal-réception : 759 000

À cela s'ajoutent, la formation des cadres en matière de statistiques et de recherche sur le marché postal ; le développement des modèles économiques cohérents ; la poursuite du développement et de la modernisation des transferts électroniques d'argent ;

l'établissement des systèmes de bonne gouvernance, pour ne citer que ceux-ci.

L'envoi des lettres génère 45% de recettes

Notons que la célébration de la journée mondiale de la poste est une tradition qui correspond à la date d'anniversaire de la fondation de l'organe mondial de régulation de la poste, l'union postale

recteur général du bureau international de l'UPU, Bishar Abdurahman Hussein, a indiqué que les lettres génèrent 45% des recettes postales totales. Le service traditionnel de la poste aux lettres représente toujours une part importante de l'activité de la poste.

Le directeur général du bureau international de l'UPU a relevé la baisse progressive des volumes de courrier des entreprises obligeant les services postaux nationaux à redéfinir leur approche. « *Partout dans le monde, les postes diversifient leurs produits et services pour mieux répondre aux besoins des clients en matière de fiabilité, de rapidité et de sécurité* », a-t-il signifié.

Bishar Abdurahman Hussein a souligné que les services financiers postaux, ainsi que ceux des colis et de logistiques, sont également en plein développement. Les recettes générées par chacun de ces services devraient représenter, en moyenne plus de 20% des revenus postaux.

Avec plus de 600 000 bureaux de poste dans le monde, la poste offre des services accessibles à tous ; personne n'en ait exclu. Le réseau postal demeure le réseau physique le plus étendu de la planète et il constitue une infrastructure fondamentale permettant le bon fonctionnement de pans entier de l'économie.

Nancy France Loutoumba

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le département des Plateaux se dote de plusieurs infrastructures

Dans le cadre du maillage dans la plupart de nos départements de certaines infrastructures de base, le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux a procédé, le 7 octobre, à l'ouverture des offres relatives à la réalisation de quatre projets dans les Plateaux.

Il s'agit de la construction des centres de santé intégrés de Djambala, Abala et Allembé. Chacun de ces centres comprendra une salle d'attente, deux salles d'observation, une salle de soins, d'accouchement, de garde, de travail, un laboratoire, des toilettes, une salle pour la petite chirurgie et une pharmacie. Un autre projet concerne la construction et l'équipement des Collèges d'enseignement techniques (CET) de Djambala et Lékana. Le CET de Djambala sera un bâtiment R+1, composé de six salles de classe et d'un bloc administratif. Celui de Lékana sera un bâtiment disposant de trois salles de classe, avec un atelier chacune. Seront également construits et équipés, des logements de la direction départementale de l'Aménagement du territoire. Il s'agira de bâtiments plain-pied avec des aménagements extérieurs, dont une bache à eau, et dotés d'un groupe électrogène. Dans son adresse aux sociétés soumissionnaires, le directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Dieudonné Bantsimba, a rappelé à l'assistance « *qu'une population éduquée et bien formée dans différents domaines tels ceux des sciences, des technologies et des techniques, est une population préparée à accéder au développement* ». « *Il faut donc étendre plus largement l'enseignement technique et professionnel et promouvoir la formation qualifiante dans les centres publics et privés appropriés* », a-t-il ajouté. Et Dieudonné Bantsimba de conclure : « *Telles sont les priorités du président de la République dans son projet de société.* »

Jean Jacques Koubemba

HABITAT

Construction de logements sociaux pour les Congolais

La République du Congo et la société Addoha ont signé un accord pour la construction de logements sociaux à moindre coût. Le partenariat a été scellé en marge des travaux du Forum des Cités et gouvernements locaux unis qui s'est tenu du 1er au 4 octobre, à Rabat au Maroc.

Le ministre à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a paraphé le document avec le président-directeur général d'Addoha. Ainsi, dans un premier temps, la société devra construire 640 logements de type F3 (deux

chambres, un salon avec tout le confort) et F4 (3 chambres, un salon). De source ministérielle, le démarrage des travaux est imminent. Les fonds proviendront du Maroc et les experts travaillent actuellement au bouclage des financements avec leur banque. En même temps, ces investisseurs procèdent à la vérification des autorisations de construction attribuées par le Congo.

Le gouvernement congolais a souhaité que ces logements ne soient pas onéreux. Des facilités ont été accordées à l'entreprise marocaine pour l'acheminement du matériel de construction. La société devrait également bénéficier

d'avantages fiscaux et douaniers. De son côté, la société a pris l'engagement de construire une cimenterie. Le premier site choisi pour ce projet est le terrain de l'agriculture où se trouvait le dépôt d'Okiepsi, à l'ancien arrêt de bus appelé TP, à Mpila dans l'arrondissement 5 Ouenzé. Mais rappelons que le projet qui ne concerne pas que Brazzaville s'étendra à Pointe-Noire et à d'autres villes du Congo.

À noter enfin que ces maisons ne font pas partie de la liste de celles à reconstruire en vue de reloger les populations ayant perdu leur toit après la tragédie du 4 mars 2012.

N.F.L.



LE FAGACE : UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) est une Institution financière internationale créée en 1977, et spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés en Afrique.

Son siège social est basé à Cotonou en République du Bénin et sa Représentation Régionale pour l'Afrique Centrale à Douala en République du Cameroun.

Avec un capital social de 200 milliards de FCFA, Le FAGACE a pour principale mission de contribuer au développement économique et social de ses États membres en participant au financement de leurs projets ou en facilitant leur réalisation par des mécanismes tels que la garantie, le cofinancement, la bonification de taux d'intérêt, la prise de participation...

Ses interventions ont permis la mobilisation de plus de 1 500 milliards de FCFA en faveur des économies de ses États membres, faisant du FAGACE, un véritable levier de développement en Afrique.

États membres actuels au nombre de quatorze (14): le Bénin, le Burkina, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Aujourd'hui, Le FAGACE s'ouvre à d'autres pays, notamment ceux de l'Afrique Centrale et entend contribuer plus que jamais au financement des projets de développement dans les États de la CEMAC.

Contacts : 01 BP 2045 RP COTONOU - (BÉNIN) - Tél : (229) 21 30 03 76 / 21 30 08 77 / Fax : (229) 21 30 02 84
E-mail : courriel.fagace@le-fagace.org - Site web : www.le-fagace.org

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE



FAGACE

DOMAINE PUBLIC

Grincements de dents chez les riverains de la Nationale 2

Le lancement de l'opération « Protection et préservation des emprises et des réserves foncières de l'État attenantes à la route nationale n°2 » sur le tronçon Brazzaville-Ollombo, suscite colère et interrogations. Malgré la bonne humeur qu'elles affichent, les populations n'entendent pas céder les espaces ciblés par l'opération. Sauf si...

À 45 Kilomètres de Brazzaville, dans le département du Pool, Ignié, une bourgade en pleine mutation, affiche une atmosphère plutôt tranquille. Au centre de la localité, le climat est le même, à part le bourdonnement et les va-et-vient d'un engin de travaux publics qui s'attaque à un tas de sable en face du grand marché. C'est justement de ce côté-là, en longeant de bas en haut la Nationale n°2, qu'on aperçoit sur les murs des maisons proches de la route l'inscription « AD », suivie d'une croix. « AD veut dire À démolir », nous explique Ahmed Dzanga, sous-préfet d'Ignié. Il s'agit des maisons qui ont déjà été recensées par l'enquête parcellaire menée par le cadastre, la sous-préfecture et la société chinoise qui réalisera ultérieurement les travaux d'élargissement de la route nationale n°2, nous explique-t-on.

Oui à la Sensibilisation et à l'enquête parcellaire. Mais les populations espèrent une indemnisation

À Ignié, certains murs de maisons proches de la route sont encore vierges. Des travaux de construction sont même en cours d'achèvement. Ahmed Dzanga souligne que l'opération se poursuit. Mais les difficultés liées souvent à l'absence des propriétaires lors du passage des équipes peuvent ralentir l'enquête parcellaire.

Du PK 0 au PK 7, les enquêtes parcellaires sont en cours. Depuis la semaine dernière, les équipes sont reparties pour poursuivre le travail sur la zone s'étendant du PK 7 au PK 12. L'enquête vise à déterminer les parcelles situées sur le tracé prévu pour la route. Mais elle vise aussi à identifier les propriétaires. « Dès qu'on aura fini cette étape, l'entreprise chinoise pourra commencer son travail de décapage de la route, c'est-à-dire le nettoyage de la piste. La prochaine étape sera la construction de la route. D'après l'entreprise, les travaux devraient commencer en janvier 2014 », explique un proche collaborateur du sous-préfet.

La population en attente...

Pour informer les populations, des communiqués ont été diffusés à la radio. Les habitants participent à l'opération, mais parlent déjà d'indemnisation. « J'ai vu des gens venir chez nous. On nous a expliqué que notre maison serait démolie. Vous voyez ce qu'ils ont écrit ? Mais nous attendons la suite », ex-

plique une habitante.

Un espoir et une certitude que caressent d'ailleurs tous ceux dont les maisons jouxtent la route. Mais Chacun suppose sur le fait qu'une catégorie seulement de propriétaires pourrait être indemnisée. Sur la place du PK rouge, les habitants questionnés sont perplexes. Ils accusent l'État et se demandent comment déterminer l'espace public lorsque des maisons ont été érigées depuis des années sur des terrains acquis auprès de propriétaires fonciers. « La mesure gouvernementale est arrivée après que les gens avaient déjà construit. Est-ce qu'on va laisser les gens comme ça ? », se demande un habitant.

À la sous-préfecture, on parle d'un arrêté ministériel qui serait explicite sur la catégorie des occupants à indemniser. Et, précise le sous-préfet, il faudra attendre que la direction départementale du Logement, basée à Kinkala, détermine les prix des maisons à démolir parce que situées sur l'emprise de la route. « Ceux qui ont occupé le domaine public ne seront pas indemnisés », complète un collaborateur du sous-préfet.

Une phrase que ne souhaitent pas entendre la plupart des habitants. « Domaine public ou pas, les gens doivent être indemnisés », disent-ils. « L'État a trop attendu », lancent-ils par ailleurs. Certains rappellent que vers le stade d'Ignié, les propriétaires des terrains et

maisons ciblés par l'opération ont été indemnisés il y a bien longtemps. « Pourquoi pas ici ? », s'interrogent-ils. Un fait qu'admet la sous-préfecture qui pense que pour des besoins sécuritaires, l'opération devrait être menée en prenant en compte de tous les aspects.

Ce que pense le gouvernement...

Le 5 septembre, le ministre des Affaires foncières lançait l'opération « Protection et préservation des emprises et des réserves foncières de l'État attenantes à la route nationale n°2 » sur le tronçon Brazzaville-Ollombo. Mission a été donnée aux préfets des départements du Pool et des Plateaux d'exécuter les décrets relatifs à l'opération. Il s'agit de garantir pour l'État l'accessibilité et l'utilisation durable des terres qui jouxtent les autoroutes, les routes nationales et départementales. Sachant qu'une telle opération peut mener les populations à la falsification et à la grogne, le ministre Pierre Mabiala avait expliqué que tout avait été « vérifié », et que certains habitants n'occupaient pas les terrains avant 2004, date de la mise en œuvre de la réforme foncière. « Nous savons que des documents ont été falsifiés et antidatés. Mais dans les archives de nos services de cadastre, les choses sont clairement établies et nous savons si un document a été antidaté ou pas », soulignait-il, rappelant que la sen-

sibilisation sur l'opération a démarré en 2010. « L'emprise d'une route se définit comme l'espace foncier qui jouxte la chaussée et qui est destiné à accueillir des installations susceptibles d'améliorer la fluidité du trafic tout en formant un périmètre de sécurité pour les usagers », avait expliqué le ministre lors du lancement de l'opération. Pour rappel, une distance de dix mètres de chaque côté doit être libérée lorsque la route traverse des agglomérations de plus de trente mille habitants. D'autre part, explique le sous-préfet, ces espaces concernent cent à deux cents mètres dans les zones éloignées des villes. Le ministère des Affaires foncières expliquait par ailleurs que les espaces de terre incorporés dans le domaine de l'État constituent des réserves foncières qui s'étendent sur une profondeur de deux cents mètres, de part et d'autre de la route et parallèlement à celle-ci, au-delà des emprises. Il faut donc retenir qu'à distance réglementaire et viabilisée par le passage des routes, les terres rurales non utilisées ou non exploitées sont la propriété de l'État. « Le gouvernement m'a donné la mission de protéger et de préserver les emprises cette année. Après ce tronçon, nous allons continuer jusqu'à Ouesso. Nous l'avons déjà fait à Pointe-Noire et Dolisie », avait souligné le ministre des Affaires foncières.

Quentin Loubou

COMMUNAUTÉ URBAINE D'IGNIÉ

La mairie fait de la salubrité son cheval de bataille

L'administrateur-maire de cette localité située à 45 km de Brazzaville, dans le département du Pool, a, dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, indiqué que l'assainissement de la ville restait sa priorité.

Nommée il y a plus de deux ans à la tête de la communauté urbaine d'Igné, Jacqueline Kimbembé Malanda a mis l'accent dès sa prise de fonction sur l'embellissement de la ville. Selon elle, sans la salubrité rien ne peut se faire. Après l'assainissement, elle entend passer à la seconde étape : le traçage des rues, la délimitation de parcelles et le lotissement. Car, dit-elle, Ignié qui était hier un village est devenue rapidement une communauté urbaine : « Il y a donc de nouvelles habitudes à prendre pour la population. Il s'agit, par exemple, de s'équiper de toilettes modernes, de respecter les sept mètres de ruelles et de ne pas vendre des terrains dans un bloc déjà limité. Nous amenons ce modernisme petit à petit. »

Consciente du fait que les communautés urbaines ne disposent pas des techniques nécessaires en matière de voirie urbaine et d'ur-



Jacqueline Kimbembé Malanda

banisation, l'administrateur-maire d'Igné travaille en étroite collaboration avec le département du Pool, où elle peut trouver tous les cadres compétents dans ce domaine. « Les moyens de notre politique, nous les aurons par le gouvernement dès lors qu'il y aura un plan, mais il faut d'abord circonscrire, étudier une plateforme, savoir ce que nous devons faire en temps. Des

budgets existent dans les communautés urbaines pour les voiries urbaines, mais il faut les exécuter avec pertinence », poursuit-elle.

La construction de l'Hôtel de Ville est bien avancée

Dans le cadre de la municipalisation accélérée du département du Pool en 2012, un certain nombre de projets avaient été retenus

pour la communauté urbaine d'Igné. Ils concernent, entre autres, la construction de l'Hôtel de Ville, de la sous-préfecture et des logements, l'électrification ainsi que l'adduction en eau potable. S'agissant de l'Hôtel de Ville, les travaux ont avancé comme prévu. En effet, après avoir couvert le bâtiment de type R+1, les ouvriers sont actuellement à pied d'œuvre à l'intérieur. « D'ici quelques mois, espère Jacqueline Kimbembé Malanda, l'Hôtel de Ville sera prêt. Les logements de l'administrateur-maire, du secrétaire général de la communauté urbaine sont en cours d'exécution. » En matière d'électricité, la communauté urbaine d'Igné n'a rien à envier à d'autres villes de la partie septentrionale du pays, alimentée en continu, avec quelques coupures momentanées, par la station d'Imboulou. En revanche, l'approvisionnement en eau potable reste un véritable casse-tête pour la population. « Je pense qu'avec toutes les précautions prises par les responsables en charge de la municipalisation accélérée du Pool, tout est fait pour que nous ayons de l'eau à

Igné parce que c'est un problème récurrent. Nous avons même esquissé la solution de prendre l'eau à la rivière Mati, située à 5 km de la communauté urbaine. Nous attendons, c'est un grand projet qui intègre de nombreux paramètres, mais je suis persuadée que nous aurons l'eau à Igné », assure-t-elle. D'autres projets attendus : la construction d'un lycée d'enseignement général, des logements pour les agents de l'État et du marché moderne dont le site a été déjà réservé.

Igné, une ville cosmopolite !

Terre hospitalière, le Congo accueille sur son sol des étrangers dont certains ont des problèmes dans leur pays d'origine. Située à quelques encablures de la capitale, Igné ne déroge pas à cette règle. On y trouve des Rwandais et des Congolais de la République démocratique du Congo qui exercent des activités diverses. D'après l'administrateur-maire, la nécessité d'encadrer ces étrangers et de les éduquer s'impose afin qu'ils ne deviennent pas un problème pour le pays hôte.

Parfait Wilfried Douniama



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDÈRE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !
Efficaces et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore grâce aux



WARID
Passer à l'action.

www.warid.cg | 00242 914119 | warid-12345





BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200S : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA HT



Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 6777 888 - 06 609 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Mac Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 63 63 - 06 969 97 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 place par client.



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

SANTÉ PUBLIQUE

La malnutrition coûte 44 milliards FCFA à l'État

Ce fléau paralyse le développement physique et cognitif des enfants et des femmes en âge de procréer. Son impact sur le Produit intérieur brut (PIB) est de 40%. Pour combler ce déficit, les décideurs, réunis le 8 octobre à Brazzaville, ont adopté le plan d'action 2014-2017 de lutte contre la malnutrition chronique et marqué l'adhésion du Congo à l'initiative Scaling Up Nutrition (SUN).

Sous la houlette du secrétaire général de la présidence, Jean-Baptiste Ondaye, les conférenciers ont rappelé le lien entre le développement du capital humain et la lutte contre la malnutrition. « Notre volonté est de contribuer aux multiples efforts de lutte contre la malnutrition chronique au Congo. Une meilleure nutrition contribue à l'accroissement du capital humain aussi bien par la formation des enfants que des adultes et à l'amélioration de leur état de santé. L'amélioration de la nutri-

tion à une incidence positive sur l'éducation au sens où elle entraîne une augmentation des capacités cognitives et des capacités d'apprentissage, ce qui se traduit à l'âge adulte par la hausse de la productivité du travail et des revenus », a affirmé le secrétaire général de la présidence.

Chaque année, le Congo perd environ 44 milliards en raison de la malnutrition. Cette perte annuelle a conduit les décideurs à s'impliquer pour protéger la jeunesse, les enfants de moins de 5 ans et les femmes en âge de procréer qui sont les couches de la société les plus touchées. Le retard de croissance affecte 24% des enfants de 6 à 59 mois ; l'anémie touche 67% de cette même tranche d'âge et 54% des femmes de 15 à 49 ans. Chez les enfants, les carences nutritionnelles se traduisent par un retard de croissance, une faiblesse du système immunitaire exposant la personne à des épisodes récurrents d'infections et une di-

minution des capacités cognitives.

16 milliards FCFA pour la mise en œuvre du plan d'action 2014-2017

Le programme de lutte intégrée et multisectorielle contre la malnutrition chronique contribuera au processus de développement économique et social. Il a pour but d'améliorer le statut nutritionnel des populations congolaises en vue d'un développement durable. Ce plan vise également la réduction d'au moins 10% de la prévalence de la malnutrition chronique d'ici 2017 chez les enfants de 0 à 24 mois.

Plusieurs résultats sont attendus, au nombre de ceux-ci : l'amélioration du cadre stratégique, institutionnel, juridique et financier de lutte contre la malnutrition chronique ; l'augmentation d'au moins 30% de la couverture de la prévention, du dépistage, de la prise en charge de la malnutrition aiguë, sévère ou modérée ; l'augmentation à

40% de la proportion d'enfants de 0 à 24 mois bénéficiant d'une alimentation adéquate ; la mise en place d'un système opérationnel de formation, de renforcement des capacités, d'information relatif à la nutrition et d'autres secteurs connexes. Affectant plus de 200 000 enfants congolais de moins de cinq ans, ce fléau ne cesse d'augmenter dans les zones rurales. Selon le constat du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), la chute du retard de croissance est deux fois moins importante chez les pauvres que chez les riches. Les départements des Plateaux, du Pool, du Kouilou et de la Bouenza ont dépassé le seuil d'alerte.

Le Congo adhère à l'initiative SUN

Pour pérenniser cette action, le Congo a adhéré à l'initiative SUN qui est un mouvement visant à contribuer à l'amélioration significative et durable de la sous-nutrition et à l'amélioration de la santé et de la prospérité des gé-

nération futures.

Jean-Baptiste Ondaye a remis officiellement, à cette même occasion, la lettre d'adhésion du Congo à l'initiative SUN au représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, qui s'est focalisé sur les conséquences négatives de la malnutrition tant sur le plan physique qu'intellectuel conduisant à une baisse de la croissance économique et à la perpétuation de la pauvreté. Environ 16 000 enfants meurent à cause de la malnutrition au Congo et le programme va renforcer la lutte contre ce mal chronique. Selon les études scientifiques, la bonne nutrition est un déterminant de la qualité des ressources humaines dont le Congo disposera en 2025. Le lien entre le développement du capital humain et la lutte contre la malnutrition a été l'une des raisons ayant conduit le Congo à adhérer à l'initiative SUN, appliquée dans 78 pays, dont 17 en Afrique.

Josiane Mambou Loukoula

POINTE-NOIRE

Des établissements scolaires transformés en parking automobile

Le spectacle interpelle la conscience collective et les autorités compétentes. La cour commune de l'école primaire et du collège de Mbota-Raffinerie à Mongo-Mpoukou (cinquième arrondissement), est squattée par de nombreux propriétaires de véhicules. Elle sert désormais de parking automobile.

En effet, en plus des voitures qui occupent l'espace réservé à la récréation des élèves et du personnel enseignant des deux établissements scolaires, on peut y trouver une antenne téléphonique appartenant à une société de téléphonie mobile de la place, et un poste de transformateur électrique de la Société nationale d'électricité (SNE), réduisant de ce fait l'espace réservé normalement aux élèves.

Selon Guy Louemba Makaya Makosso, parent d'élève habitant Mongo-Mpoukou : « La sécurité de nos enfants est quotidiennement menacée. La fréquence des mouvements des véhicules dans la cour de l'école et les bruits accompagnant ce va-et-vient de voitures, perturbent le déroulement normal des enseignements. En outre, les élèves



L'école primaire et le collège de Mbota-Raffinerie à Mongo-Mpoukou

sont exposés tous les jours à des risques d'accident. Quant à l'antenne téléphonique et au poste de transformateur électrique, ils sont dangereux car pouvant développer des rayons ayant des effets néfastes sur la santé des élèves. »

L'école primaire et le collège d'enseignement général de Mbota-Raffinerie man-

quent, comme d'autres établissements à Pointe-Noire, de murs de clôture pour limiter et contrôler les entrées et les sorties des élèves. Une fois de plus, la responsabilité des autorités éducatives de la ville océane est engagée afin de mettre définitivement un terme à ces dysfonctionnements.

Séverin Ibara

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les étudiants réclament l'électricité

La communauté estudiantine a manifesté hier pour exprimer son ras-le-bol quant au manque d'électricité qui perdure depuis plus de deux semaines notamment sur les campus I et II.

Le complexe universitaire de l'École normale supérieure (ENS), qui comprend les campus I et II, la direction générale de la scolarité centrale de l'université Marien-Ngouabi ainsi que l'École nationale supérieure polytechnique sont privés d'électricité depuis plus de quinze jours, bien avant l'incendie ayant ravagé la sous-station B de la Société nationale d'électricité (SNE), en centre-ville. Les étudiants ne supportent plus cette situation. Dans la matinée du 9 octobre, ils ont manifesté leur mécontentement en brûlant des pneus devant l'ENS, empêchant la circulation sur l'avenue qui borde cet établissement universitaire. Entonnant l'hymne national, les étudiants brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « Ne touche pas à mon courant » ou bien encore « Le courant d'abord ». « Le manque d'électricité nous empêche de préparer certains examens, de procéder à la saisie de nos mémoires. Nous nous voyons ainsi obligés de défendre notre cause afin que la situation soit débloquée », explique un étudiant sous le couvert de l'anonymat, avant de poursuivre qu'il était très difficile de consulter dans l'obscurité les résultats du concours de l'ENS publiés le 7 octobre. Selon lui, ce sont les torches apportées par d'autres étudiants qui ont facilité l'opération.

La manifestation a été rapidement contenue par les forces de l'ordre, appuyées par les sapeurs-pompiers qui ont maîtrisé le feu. Par ailleurs, les candidats au concours d'entrée à l'Institut supérieur de gestion restaient impuissants devant les manifestants qui les empêchaient de regagner les salles d'examen, car ils avaient bouclé les principales entrées de l'enceinte du complexe universitaire de l'ENS. Le concours qui devrait prendre fin hier a été finalement reporté à ce jour.

Rominique Nerplat Makaya

XIII^e FORUM INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE

Le développement de l'Afrique dépend de la transformation de ses ressources naturelles

En partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Union européenne (UE) et la France, le centre de coopération et de développement économiques (OCDE) a organisé, le 7 octobre à Paris, le treizième Forum international économique sur l'Afrique sur le thème : « Tirer parti des ressources naturelles pour la transformation économique »

C'est le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, qui a procédé à l'ouverture du forum, en présence du Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan, du président de la BAD, Donald Kaberuka, et du secrétaire exécutif de la CEA, Carlos Lopes. Les participants ont débattu de la transformation structurelle économique et des ressources naturelles de l'Afrique.

Selon l'OCDE, l'économie africaine a connu une transformation structurelle plutôt positive ces dix dernières années, avec une producti-

tivité globale croissante et un travail plus orienté vers des activités productives. Elle devrait connaître une progression de 4,8% en 2013 et de 5,3% en 2014. Toutefois, les économies du continent doivent faire face à un défi majeur : créer des emplois et maintenir leur rythme de croissance. Pour y parvenir, l'Afrique doit mettre en place une « stratégie industrielle », a déclaré le directeur du centre de développement de l'OCDE, Mario Pezzini, car « la diversification de l'économie africaine et la réduction de la dépendance des ressources naturelles demandent des politiques industrielles. »

La croissance économique de l'Afrique est essentiellement liée à ses ressources naturelles, exploitées par des entreprises modestes et pressées d'exporter son pétrole, son bois, son uranium, bref ses matières premières sans aucune transformation sur place. Ce qui crée peu ou pas d'emplois au regard des prévisions de croissance démographique du continent.

Selon l'OCDE, l'Afrique voit arriver chaque année sur le marché du travail 14 millions nouveaux demandeurs d'emploi. Il est urgent de trouver des débouchés à cette

main-d'œuvre, et pour l'OCDE, l'agroalimentaire pourrait être une solution pour une population en général rurale. Ainsi propose-t-elle des pistes de création d'emplois, dans la culture, l'élevage, la transformation des fruits, des céréales, du bétail, etc. pour l'exportation et pour le marché régional. Pour l'OCDE, « une transformation structurelle inclusive apparaît essentielle à la réalisation de ce grand potentiel et l'abondante richesse en ressources naturelles de l'Afrique peut en fournir la

sification des économies et l'investissement dans le capital humain. Certains experts pensent que c'est le moment d'accélérer le rythme de la transformation économique. Mario Pezzini invite les pays africains à réunir les conditions propices pour créer des emplois à partir des ressources naturelles, maximiser les revenus qu'elles génèrent par une taxation adroite, encourager les investisseurs étrangers et les opérateurs locaux à développer entre eux des liens économiques.

les infrastructures et l'accès à des marchés régionaux ; établir les conditions spécifiques requises pour le développement des secteurs d'activité liés aux ressources naturelles ; optimiser les revenus des ressources naturelles et les investir de façon stratégique pour promouvoir la transformation structurelle ; et enfin, promouvoir directement la transformation structurelle en augmentant la productivité agricole et en facilitant les liens entre le secteur des ressources naturelles et l'économie dans son ensemble. »

Compte tenu des différences de ressources et d'institutions des pays, Mario Pezzini pense que l'Afrique devrait « commencer à réfléchir en termes de type de modèles selon le type de pays ». Il a indiqué que l'OCDE avait mis en place une cellule de réflexion à laquelle participeront, à raison de deux rencontres annuelles, les pays africains pour étudier les types de modèle. Le premier groupe concerne les pays producteurs ; le deuxième groupe concerne les sous-traitants dans la chaîne globale des valeurs.

Noël Ndong

Pour l'OCDE, « une transformation structurelle inclusive apparaît essentielle à la réalisation de ce grand potentiel et l'abondante richesse en ressources naturelles de l'Afrique peut en fournir la base. »

base. » Si les ressources naturelles sont la clé de la transformation économique de l'Afrique, ses dirigeants doivent prendre en compte les deux exigences d'un développement durable, à savoir, la diver-

Dans cette perspective, les pays africains doivent combiner quatre niveaux de politiques publiques : « établir les conditions générales de transformation structurelles en investissant dans l'éducation,

OFFRE D'EMPLOI

Annonce : Directeur des Ressources Humaines (H/F)



CFAO est un leader de la distribution spécialisée dans ses métiers clés, la distribution automobile et pharmaceutique, en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-mer. CFAO opère également en Afrique dans la distribution de matériels d'équipement, la production et la distribution de biens de consommation courante ainsi que de certains services technologiques. CFAO est présent dans 37 pays, dont 32 pays d'Afrique, ainsi que dans sept Collectivités et Territoires d'Outre - Mer, et emploie 11 400 personnes à fin 2012.

Nous recherchons aujourd'hui le Directeur des Ressources Humaines (H/F) de notre filiale automobile basée à Pointe-Noire, au Congo.

Membre du Comité de Direction et en lien direct avec le Directeur Général de CFAO Motors Congo, votre mission principale consiste à définir et à animer la politique des ressources humaines de la filiale et d'en assurer la gestion.

Dans un contexte de croissance, vous pilotez la poli-

tique de recrutement et d'intégration ainsi que la formation.

Dans le cadre des projets du Groupe, vous accompagnez le développement des compétences et mettez en œuvre les dispositifs de rémunération individuelle et collective adéquats.

Responsable de l'administration du personnel, vous êtes le garant de l'application de la législation, vous co-animez les relations sociales de la filiale et assurez la relation avec l'Administration locale.

Votre profil :

Diplômé(e) d'une formation RH, vous justifiez de 10 ans d'expérience en gestion des ressources humaines et avez occupé un poste de Direction idéalement au Congo. La maîtrise du droit social et des techniques de gestion de la paie sont indispensables.

Si vous souhaitez répondre à cette annonce, veuillez déposer votre candidature sur notre site internet www.cfaogroup.com rubrique carrières.

DIASPORA

Édith Itoua à la rencontre des Congolais de New York

En voyage officiel aux États-Unis d'Amérique, le conseiller du chef de l'État chargé des Congolais de l'étranger, en compagnie de Chantal Apoyolo, secrétaire générale adjointe du ministère des Affaires étrangères, a rencontré ses compatriotes vivant à New York.

Les 3 et 4 octobre s'est tenue la deuxième session du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (HLD) à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, sur le thème : « Faire des migrations un atout ». Cette réunion avait pour objectif de définir des mesures concrètes pour renforcer la cohérence et la coopération à tous les niveaux,

afin d'améliorer les effets positifs de la migration internationale pour les migrants comme pour les pays, de consolider ses liens avec le développement et d'en réduire les répercussions négatives.

En marge de cette session, Édith Itoua, conseiller du président de la République, chef du département des Congolais de l'étranger, a rencontré les membres de la Mission permanente du Congo auprès des Nations unies. Au cours d'un échange fructueux, ils ont salué et remercié le président de la République pour la mise en place du département des Congolais de l'étranger au sein de son cabinet. Satisfait de disposer désormais

d'une structure servant de passerelle, l'un d'eux a exprimé son sentiment en ces termes : « *Nous espérons, pour nous qui sommes partis du pays, avoir dorénavant une procédure claire d'insertion ou de réinsertion dans la vie professionnelle nationale.* » Une jeune femme d'affaires a confié le sentiment de tous de se sentir désormais soutenus et reconnus. Le voyage de la délégation se poursuit. Édith Itoua prévoit de nouvelles rencontres avec des Congolais de Washington DC, de Raleigh (Caroline du Nord), de Montréal, Ottawa et Toronto (Canada).

Marie Alfred Ngoma

APE

Les ministres ACP du Commerce cherchent une issue au blocage dans les négociations sur les APE

Les ministres du Commerce de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se rassembleront à Bruxelles ce 10 octobre, en prélude à une réunion avec le commissaire européen au commerce, Karel De Gucht, le vendredi 11 octobre, afin de tenter une avancée sur les Accords de partenariat économique (APE).

Au menu du rendez-vous annuel des ministres du Commerce des pays ACP : l'élaboration d'une déclaration commune des pays ACP pour la prochaine réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui aura lieu à Bali (Indonésie) du 3 au 6 décembre 2013 ;

les négociations des APE ACP-UE ; et l'examen de l'initiative européenne sur les minéraux provenant de zones touchées par les conflits.

Les ministres du Commerce se réuniront le 11 octobre avec le commissaire européen au commerce, Karel De Gucht, avec la participation attendue du Commissaire européen au développement et du ministre de la Lituanie, pays qui a la présidence actuelle de l'UE, dans le cadre du Comité ministériel commercial mixte ACP-UE. Les discussions porteront essentiellement sur les APE dont les négociations achoppent depuis près d'une dé-

centennie. Ces accords doivent remplacer les accords dits de Cotonou, signés en 2000 et notamment mettre fin au régime préférentiel dont bénéficient les pays ACP (exportation des produits ACP sur les marchés européens sans barrières douanières) pour un régime basé sur le libre-échange.

La réunion des ministres sera précédée du 7 au 9 octobre, par les travaux préparatoires des hauts fonctionnaires des pays ACP en charge du commerce, qui plancheront sur les différentes thématiques.

Rose-Marie Bouboutou

BANQUE MONDIALE

L'Afrique peut devenir une destination touristique universelle

La Banque mondiale vient de publier son premier rapport sur le tourisme en Afrique dans lequel elle explique que le continent africain peut rivaliser avec les plus grandes destinations touristiques mondiales à condition d'accorder à ce secteur toute la place qu'il mérite dans son économie.

Selon la Banque mondiale (BM), la fréquentation touristique en Afrique a progressé de 300% depuis 1990. Dans son rapport, la BM n'hésite pas à relier directement la croissance économique et l'amélioration des revenus à l'augmentation du nombre de touristes en Afrique.

« *La région Asie-Pacifique est passée de 8 à 22 % de la fréquentation mondiale entre 1990 et 2000, au moment où la région enregistrait ses plus fortes croissances* », rappelle le document. Le rapport plaide pour que les pouvoirs publics et le secteur privé collaborent pour éliminer les nombreux obstacles qui bloquent encore le développement d'un des secteurs économiques les plus importants et les plus dynamiques. La BM épingle également les principaux freins à la croissance du tourisme en Afrique : l'obtention des visas, les questions de propriété foncière et l'accès aux financements, la mise en place d'une fiscalité adaptée et d'une formation professionnelle qualifiée, sans oublier les impératifs de sécurité et de lutte contre la criminalité. « *L'Afrique a de nombreux atouts naturels et culturels à valoriser. Le nombre de touristes continue d'augmenter chaque année en Afrique et la fréquentation a progressé de 300 % depuis 1990, avec un nouveau record de 33,8 millions de visiteurs en 2012. Le tourisme contribue à hauteur de 2,8% au PIB africain, soit 36 milliards de dollars* », explique Iain Christie, l'un des coauteurs du rapport, citant l'exemple du Kenya, de la Tanzanie et de la Namibie qui sont les cas les plus illustratifs.

Selon l'institution bancaire, une vague de croissance économique touche ces dernières années l'Afrique subsaharienne, car des chaînes hôtelières internationales veulent investir des centaines de millions de dollars dans la région afin d'anticiper la demande des touristes étrangers et de la classe moyenne locale. Après avoir dressé un profil touristique de chaque pays du continent, la BM présente vingt-quatre cas de réussites à travers le monde, de Dubaï à l'Indonésie, mis en avant pour illustrer les bonnes pratiques et pour tirer les leçons des politiques appliquées par les autres. En plus de stimuler la croissance, conclut la BM dans son rapport, le tourisme doit surtout permettre d'accélérer les réformes nécessaires pour assainir le cadre des affaires, régler les questions foncières, développer les infrastructures, tout en renforçant le rôle de la femme et la création d'emplois chez les jeunes.

Tiras Andang

Pour chaque enfant
Santé, Éducation, Protection
FAISONS VANCER L'HUMANITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/PLAN/SSA/2013/001



Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville :
Trois (3) Consultants Nationaux pour l'Évaluation du projet d'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones dans la Likouala

Sous la supervision de l'Administrateur du Programme Politiques Sociales, les Consultants seront responsables des activités suivantes :

- Analyser la conception du projet, en étudiant le document de projet en lui-même, la cohérence et la pertinence des objectifs, des résultats, des activités et de la stratégie de mise en œuvre proposés;
- Mesurer le niveau d'avancement vers la réalisation des objectifs du projet et des résultats de développement en faveur de la population ciblée, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre; cette évaluation analysera les activités mises en œuvre, les raisons des succès et/ou des échecs et leur contribution à l'atteinte des résultats ;
- Analyser les forces et les faiblesses dans la mise en œuvre du projet et réaliser en particulier une analyse fine du contexte, des capacités des acteurs, des modalités de mise en œuvre des activités et des contraintes ;
- Générer un volume conséquent de connaissances basées sur des évidences, en identifiant les meilleures pratiques et les leçons apprises en rapport avec la conception du projet, sa mise en œuvre et sa gestion, qui pourraient servir pour la réplique de l'expérience.
- Proposer des recommandations sur la suite à donner au projet dans la Likouala,
- Proposer un modèle budgétisé à tester.
- Formuler des recommandations en vue de la réplique de l'expérience dans d'autres localités à forte concentration de populations autochtones.

(Pour plus de renseignements, les termes de référence complets du poste sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).

Durée de la consultation

45 jours à compter de la date de signature du contrat.

Profils des consultants

Le consultant principal chargé de mener cette évaluation devra être titulaire d'au moins un diplôme universitaire de niveau bac +5 en évaluation de projet, en sociologie, en anthropologie ou tout autre domaine pertinent.

Il devra avoir au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation des projets, avoir une connaissance avérée et de l'expérience dans l'application des méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une bonne connaissance et expérience

en matière de recherche anthropologique et documentaire.

Le consultant expert en Santé publique devra être détenteur d'un Diplôme universitaire dans le domaine de la santé publique. Il devra avoir une bonne connaissance de la thématique du projet, doublée d'une bonne expérience en matière de conception, de mise en œuvre, suivi et évaluation des projets. Un minimum de six (6) années d'expérience dans le domaine de la recherche ou de l'évaluation est nécessaire.

Le consultant expert en protection des enfants devra posséder un diplôme universitaire en droit, sciences politiques ou sciences sociales. Il est exigé une expérience d'au moins six (6) ans dans le domaine de la protection des enfants et des connaissances approfondies sur les populations autochtones représenteraient des atouts. Par ailleurs, il devra avoir une bonne connaissance des instruments internationaux et nationaux relatifs à la protection des minorités.

Il est impératif que **tous les candidats** possèdent une bonne expérience en matière d'évaluation, de documentation de projets multisectoriels et une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse des documents et rapports de projets, et d'évaluation des coûts.

Conditions de service

• Les consultants travailleront à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Il disposera de ses propres moyens informatiques et de communication pour accomplir ses tâches. Néanmoins, un espace sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF, durant la consultation.

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (Lettre de motivation + CV ou P11 + copie des diplômes + justificatifs de l'expérience professionnelle) par courriel : cbrrecruitment@unicef.org, à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines.

NB : Les candidats doivent mentionner le titre du poste sur l'enveloppe. La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 octobre 2013 à 14h00.

- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre de réponse.
- Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

CENTRAFRIQUE

L'Union africaine demande le déploiement de la MISCA

L'appel a été lancé par la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, le 7 octobre à Addis-Abeba lors d'une rencontre avec le représentant spécial de l'ONU pour la RCA, le général Babacar Gaye, le représentant spécial de l'ONU et chef du Bureau de l'ONU près de l'UA, Haile Menkerios, ainsi que la représentante spéciale de l'UA en RCA, Hawa Ahmed Youssouf. Se référant à la grave situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut sur le terrain, la présidente de la Commission a souligné la nécessité d'une action internationale urgente. Elle estime qu'une telle initiative permettra à la MISCA de stabiliser rapidement la situation sécuritaire et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Dans ce contexte, elle a souligné l'importance que revêt l'adoption rapide par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution marquant son soutien au déploiement de la MISCA et ouvrant la voie à la mobilisation, par les Nations unies, d'un soutien prévisible, flexible et adéquat à la MISCA, dans le cadre du partenariat entre l'Union afri-

caine et les Nations unies. Il s'agira aussi de créer des conditions favorables à un engagement international de plus grande ampleur, à travers notamment les Nations unies, en faveur de la RCA.

La présidente de la Commission a exhorté tous les États membres à contribuer à la mobilisation des ressources financières et des moyens logistiques requis en vue du déploiement rapide de la MISCA et de la bonne conduite de ses opérations. Elle a lancé un appel à la communauté internationale pour l'octroi d'une assistance humanitaire qui soit à la hauteur des besoins de la RCA. Pendant ce temps, les forces africaines présentes en Centrafrique, ont démarré depuis quelques jours avec la police et la gendarmerie, des opérations de désarmement forcées des officiers de la Séléka dans la ville de Bangui. Ces opérations, fortement soutenues par des forces tchadiennes, présentent des enjeux très particuliers, car les éléments chargés de ces opérations sont confrontés à des problèmes de tout genre.

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE



Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la famille Mouninguissa et cadets, le Club des lecteurs des journaux de la Grande Poste, informent les amis, parents et connaissances du décès inopiné d'Abel Massamba plus connu sous le nom d'Abel Mba, photographe reporter.

Décès survenu le mardi 1er octobre à 3 heures du matin à l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire.

La veillée mortuaire a lieu au domicile familial sis quartier km8 à 100 mètres de l'école primaire km8 et à 50 mètres de l'église La Petite Bethléem Tabernacle à Mpaka Km8.

L'inhumation a lieu le jeudi 10 octobre au Cimetière municipal de Vindoulou.

IN MEMORIAM



13 octobre 2012 – 13 octobre 2013

Voici un an qu'il a plu au Tout Puissant de rappeler à lui notre cher fils, frère, père et oncle le Docteur Molingou Emile.

En ce triste anniversaire la famille Molingou prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A cet effet, une messe d'action de grâces sera dite le dimanche 13 octobre 2013 à 6h en la paroisse Saint Jean Baptiste de Talangaï.

Avis de réunion

Le collectif des professeurs techniques adjoints de Lycée (COPTAL), convie tous les enseignants PTAL de prendre part à la réunion qui se tiendra à l'amphi série E du Lycée Technique Industriel du 1^{er} mai.

Ce samedi, 12 octobre 2013 à 11h00.

Fait à Brazzaville, le 7 octobre 2013

Le collectif

JUSTICE INTERNATIONALE

Kofi Annan : « Quitter la CPI serait une marque de honte pour les dirigeants africains »

Pour l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, ce serait « une marque de honte » pour l'Afrique si ses dirigeants votaient pour que leurs pays quittent la Cour pénale internationale (CPI).

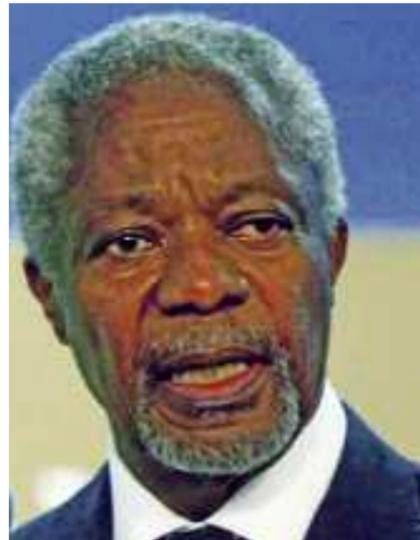
Dans un discours prononcé à l'occasion du 82^e anniversaire de l'archevêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, au Cap (Afrique du Sud), Kofi Annan a mis en garde les « quelques dirigeants qui résistent et qui combattent [la CPI] » contre l'éventualité d'un tel vote.

« S'ils combattent la CPI, s'ils votent contre la CPI, ce sera une marque de honte pour chacun d'entre eux et pour leur pays », a-t-il affirmé, rejetant les accusations

« Ce sont la culture de l'impunité et les individus qui sont jugés par la CPI, pas l'Afrique. »

de certains dirigeants selon lesquelles la CPI est un parti pris et se focalise sur l'Afrique. Selon lui, « ce sont la culture de l'impunité et les individus qui sont jugés par la CPI, pas l'Afrique. »

La CPI est très contestée par l'Union africaine (UA), qui doit



Kofi Annan

examiner ses relations avec la cour lors d'un sommet spécial qui se tiendra du 11 au 12 octobre. L'UA accuse l'instance judiciaire internationale de ne s'en prendre qu'à des dirigeants africains. « Je sais que ce n'est pas le cas », a affirmé l'ancien secrétaire général de l'ONU, qui s'est dit « inquiet » de ces attaques. L'UA a lancé ce sommet à la suite de plusieurs procédures contre les dirigeants africains, notamment la condamnation à cinquante ans de prison de l'ancien président libé-

rien Charles Taylor pour crimes contre l'humanité ; le procès, qui aura lieu en novembre, pour les mêmes motifs, contre le président kenyan Uhuru Kenyatta et son vice-président William Ruto ; celui contre l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, en cours à La Haye.

Kofi Annan a rappelé que quatre des dossiers jugés par la CPI ont été ouverts à la demande de dirigeants africains, tandis que deux autres – sur le Darfour et la Libye – l'ont été à la demande du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'UA a demandé que cessent les procédures pour crimes contre l'humanité à l'encontre des dirigeants du Kenya, dont les députés ont récemment voté une motion réclamant le retrait du pays de la juridiction de la cour.

« En dépit de l'extraordinaire richesse en ressources naturelles de l'Afrique, la mauvaise gouvernance et le manque de transparence ont trop souvent mené à la corruption, à l'exploitation et aux ravages environnementaux », a déploré Kofi Annan.

Noël Ndong

INTÉGRATION BOURSIÈRE

L'unification des bourses placera l'Afrique au 12^e rang mondial

Pour Chief Edjangué, président de la Commission des marchés financiers (CMF), le régulateur du marché boursier camerounais, « on peut et on doit même parler, non plus de rapprochement des deux places boursières, mais de leur intégration, qui constitue l'étape ultime d'un rapprochement. »

Chief Edjangué pense que « c'est la voie de cette intégration que nous avons tracée en mai 2012 avec le leadership de la Cosumaf, le régulateur du marché de Libreville, en mettant en place un schéma et une feuille de route dont la suivi par les différentes parties prenantes devrait aboutir en 2015-

2016, à l'émergence d'infrastructures et d'institutions du marché unifiées, avec un régulateur unique », a-t-il déclaré au quotidien national Cameroon Tribune. À travers leurs régulateurs respectifs, la Cosumaf et la CMF, la BVMAC et la DSX se livrent une guerre larvée à forts communiqués appelant les investisseurs à ne pas investir dans telle ou telle bourse, et déclarant mutuellement leur prépondérance en Afrique centrale.

Quelques chiffres...

Au plan continental, l'African Securities Exchanges Association (ASEA), estime que la capitalisa-

tion de l'ensemble des bourses africaines a représenté en 2011, 1.295 millions de dollars, plaçant la place financière africaine, au cas où elle venait à former un seul marché, à la 12^e place mondiale, après l'Inde et juste devant les places boursières suisse et brésilienne.

Le Johannesburg Stock Exchange, à lui seul pèse 72%, soit dix fois plus que le Nigeria Stock Exchange, son poursuivant, qui ne détient que 7% de la capitalisation boursière continentale. La place de Casablanca est la première bourse francophone africaine avec 4% de capitalisation.

Noël Ndong

ASSURANCES GENERALES DU CONGO
A.G.C.S.A.

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

LA SEMAINE DE L'ENFANCE

Pointe-Noire reçoit des experts internationaux

Démarrée le 7 octobre dans la salle Tchicaya U'tamsi de l'Institut français du Congo (IFC) à Pointe-Noire, en présence de Patrice Servantie, consul général de France et Flore Mabika, chef de bureau Unicef des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, la Semaine de l'enfance prendra fin le 12 octobre. Outre les conférences animées par des spécialistes internationaux, d'autres activités gratuites animeront l'événement, notamment des spectacles et des projections de films sur le thème de l'enfant.

L'événement est organisé par l'Institut français du Congo (IFC) en partenariat avec l'Unicef. « *Il y a vingt ans, le 14 octobre 1993, le Congo signait la convention internationale des droits des enfants. L'Institut français du Congo à Pointe-Noire a décidé de marquer cet événement en consacrant une semaine à la thématique de l'enfance* », a expliqué Franck Patillot,

directeur de l'IFC qui a aussi invité les Ponténégrins à venir nombreux assister au rendez-vous et marquer ainsi leur attachement au respect des droits des enfants.

Le programme de la célébration de la Semaine de l'enfance à Pointe-Noire prévoit plusieurs activités qui auront lieu à l'IFC, tous les jours jusqu'au 12 octobre à partir de 18h30. Parmi ces activités : six conférences-débats, animées par des spécialistes des questions relatives à l'enfance, dont deux ont eu lieu hier lundi 7 octobre, lors de la soirée qui a marqué le démarrage de l'événement. Ces conférences ont porté sur les thèmes suivants : L'enfance et le philosophe par Pierre Parlant, directeur du département ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) de l'IUFM-Université de Nice (France), professeur de philosophie, écrivain, poète et critique ; La culture comme outil de construction de l'homme par le Français Éric Sprogis, musicien, chef d'or-

chestre, compositeur et auteur de divers ouvrages et articles sur la musique et sa pédagogie.

Deux thèmes sont développés ce 8 octobre, à savoir : Le développement neuro-anthropologique de l'enfant, par le célèbre psychiatre et psychologue français Boris Cyrulnik, actuel directeur d'enseignement du diplôme universitaire « Clinique de l'attachement et des systèmes familiaux » à l'université du Sud-Toulon-Var (France), connu pour avoir vulgarisé le concept de « résilience » (renaître de sa souffrance). Boris Cyrulnik est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels : Les vilains petits canards (2001) ; Le murmure des fantômes (2003) ; Mourir de dire ; La honte (2010) ; et Sauve-toi, la vie t'appelle (2012). Le thème du développement neurologique et psychomoteur de l'enfant sera développé par Paul Macaire Ossou-Nguet, assistant-chef de clinique au service neurologie du Centre universitaire hospitalier (CHU) de

Brazzaville et chef du service Recherche et équipement.

Les deux dernières conférences, prévues le mercredi 9 octobre, concernent les thèmes : L'enfance en péril et les périlleux au Cameroun : de la maltraitance à la sorcellerie, par Péguy Ndonko, anthropologue, enseignant à l'Université de Yaoundé I et à la Faculté de Médecine de l'Université Bengono-Touré, coordonnateur national de Psycause-Cameroun, réseau de Psycause International, et rédacteur en chef de la revue Psycause ; Impact de la culture dans la prise en charge de l'enfant en pratiques éducationnelle, familiale et sociale, par Daniel Mbassa Menick, psychiatre, pédopsychiatre et écrivain, ancien chef de service de la clinique universitaire de psychiatrie et de psychologie médicale à l'hôpital Jamot de Yaoundé, enseignant associé des universités, actuellement praticien hospitalier à l'Établissement public de santé (EPS) de Ville-Evrard à Neuilly-

sur-Marne et chercheur associé au Centre Minkowska de Paris (France).

Parmi les questions qui seront débattues lors de ces conférences : Qu'est-ce qu'un « enfant » aujourd'hui ? Quelle place lui donnons-nous ici et ailleurs ? Quelles sont les différentes étapes de la construction d'un enfant, sur le plan psychologique, intellectuel, émotionnel ?

Outre ces questions, le programme de la Semaine de l'enfance prévoit la projection du film intitulé « *Kirikou et les hommes et les femmes* » le jeudi 10 octobre à 18h ; un spectacle de l'humoriste congolais Papa Mav spécialisé dans le one man show, le vendredi 11 octobre ; et du théâtre avec le Cercle culturel pour enfants qui présentera, le samedi 12 octobre, une fable musicale sur les droits de l'enfant, intitulée « *Les enfants du bout du monde* ». Toutes ces activités auront lieu à l'IFC à partir de 18h30 et sont gratuites.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ARTS PLASTIQUES

Leslie Création au service des jeunes mères célibataires

Spécialisée dans la création d'objets d'art, Leslie Diabangouaya Moundèlè est styliste, modéliste, dessinatrice, brodeuse, perlière et tricoteuse.

Leslie Diabangouaya Moundèlè utilise pour ses créations des matières synthétiques (sachets), des sacs en jute et en pagne mélangé à du lin, des perles en bois et en plastique pour l'habillage de pots de fleurs, de chapeaux en velours, d'étuis de téléphones portables... Originales, ses créations sont appréciées des Congolais et des étrangers. Certaines d'entre elles lui sont inspirées par des songes, dit-elle. Leslie Diabangouaya a commencé à broder à la main à l'âge de 9 ans. Formée au stylisme dans une école technique, elle a bénéficié d'une formation en broderie en République de Chine. Leslie se dit autodidacte pour les autres genres qu'elle pratique aujourd'hui. « *J'aime*



Les créations de Leslie. (© DR)

faire des choses qui sortent de l'ordinaire. Je ne veux pas me limiter. Je fais la broderie à la main et à la machine », explique-t-elle.

Formatrice, elle encadre des jeunes filles. La brodeuse invite toutes celles qui veulent apprendre à la rejoindre au 449, rue Sounda, Plateau des 15-Ans. Elle regrette le désintérêt de certaines filles pour ce métier artistique alors qu'il constitue une source de revenus, et exhorte les jeunes

Congolaises à se prendre en charge et à mieux s'intégrer dans la société.

Au nombre des projets que caresse la jeune créatrice, on peut citer la construction d'un centre de formation. Ne disposant pas d'un atelier adapté, elle ne peut pas encadrer un nombre important de filles. Un

appel du pied discret à tous ceux qui peuvent l'accompagner dans cette noble aventure.

Leslie Diabangouaya Moundèlè participe à de nombreuses expositions nationales. Son rêve est d'avoir un atelier de couture, de participer aux expositions internationales. « *J'aimerais aussi voir ce qui se passe à l'extérieur du pays, dans le cadre d'échanges d'expérience* », confie-t-elle.

Rosalie Bindika

COOPÉRATION CONGO-FRANCE

Construction annoncée d'une Maison de la Culture à Dolisie

La mairie de Dolisie a signé une convention de partenariat avec l'Institut français du Congo (IFC)-Pointe-Noire, visant l'appui technique au personnel de la médiathèque municipale, et a apporté son expertise au projet de construction de la future Maison de la Jeunesse et de la Culture.

La convention signée est renouvelable au terme d'une durée de trois ans et permettra à l'IFC, entre autres, de promouvoir des échanges culturels et le développement des relations entre les artistes français et congolais, tout en entretenant des relations privilégiées avec la commune de Dolisie, notamment au sujet du repérage et du suivi des artistes locaux.

Selon les termes de cette convention, la mairie de Dolisie s'engage à assurer le transport des artistes programmés par l'IFC, l'hébergement du personnel de l'IFC en mission d'expertise ou de formation à Dolisie, ainsi que le transport des loisirs et matériels divers mis à la disposition de la médiathèque municipale de Dolisie par l'IFC.

Aussi se chargera-t-elle de la prise en

charge du personnel de la médiathèque de Dolisie à l'occasion de ses séjours de travail auprès de l'IFC. De son côté, l'IFC apportera de l'aide à la médiathèque pour le renouvellement et l'enrichissement de son fonds à travers des dons de livres désherbés, afin d'acquérir des ouvrages à bas coût avant leur vente au grand public. L'IFC appuiera la commande de livres à prix réduit auprès de l'association Biblionef et accordera à la médiathèque municipale de Dolisie des prêts de DVD et de livres. En outre, l'IFC transmettra régulièrement et systématiquement les informations concernant la programmation en vue d'un déplacement éventuel des citoyens de Dolisie. Ce partenariat prévoit en outre l'accueil des agents de la médiathèque en formation, notamment à la bibliothèque de gestion de logiciel PMB. L'IFC prendra également part à la réflexion de la construction, de l'aménagement et du fonctionnement de la future Maison de la Jeunesse et de la Culture dès lors que la commune de Dolisie en fera la demande.

Pour le représentant de la mairie de Dolisie, Gilbert Awandza, « *la ri-*

chesse culturelle que représente Dolisie est d'un apport capital pour la Nation ». Et d'ajouter : « *L'implantation d'un Institut Français du Congo à Dolisie serait la bienvenue.* » Pour sa part, le directeur adjoint de l'IFC, Franck Patillot, a reconnu la richesse artistique de Dolisie, malgré le manque de prise en compte de cette dernière par les politiques. Selon lui, cette convention est un « *vrai réveil à une politique culturelle* », évoquant à cette occasion l'absence au Congo d'un établissement d'enseignement artistique à vocation transitionnelle. Représentant l'IFC à la signature de cette convention, Franck Patillot a insisté sur l'importance de la culture pour le développement, la vie, voire la survie du tissu artistique d'un pays. En sa qualité de directeur de conservation de la musique, il ambitionne que la première école artistique soit implantée à Dolisie.

Signalons enfin que la signature de la convention de partenariat entre la mairie de Dolisie et l'IFC a été rehaussée de la présence du directeur de la médiathèque municipale, Éric Mahoungou Nzingou.

Fortuné Ibara

MUSIQUE

Succès renouvelé pour Ataya et Keben

Pour la deuxième année consécutive, le duo Ataya et Keben a conquis le public de l'Institut français venu assister à leur spectacle baptisé « *Le cabaret du vendredi 13* ».

« *Le cabaret du vendredi 13* » est un concept assez original. Ce spectacle avait cette année un répertoire assez éclectique, alliant reggae, zouk et blues. Dès le lever de rideau, le public brazzavillois a été tenu en haleine. Cette fois-ci en effet la présentatrice Savannah a savamment orchestré l'ouverture du concert, avec une simulation de strip tease. La lumière et le décor ont créé une

ambiance parfaite, en adéquation avec l'esprit du spectacle. Une partie de la scène était aménagée en bar où les mélomanes défilaient prendre un verre. Dans ce cadre, Ataya, par sa voix rauque, et Keben, qui incarne l'ange par la douceur de sa voix, ont pendant une heure interprété tour à tour les morceaux de Michael Jackson, Yannick Noah, Bob Marley et Nana Mouskouri. Un hommage a été rendu à Jacques Loubelo à travers son morceau Mtima Louaka.

« *L'an dernier le spectacle avait eu lieu le vendredi 13 et c'est une date assez ambivalente et énigmatique*

pour chacun de nous. Faire ce spectacle était une manière pour Ataya et moi de montrer le côté binaire du monde, le noir et le blanc incarnés par lui et moi », a expliqué Keben. « *À la base, ce spectacle était une commande de l'Institut français du Congo. Voilà pourquoi nous ne le faisons qu'une fois par an pour ne pas figer l'interprétation des morceaux. Nous nous produisons dans des soirées privées mais cela ne doit pas être notre cheval de bataille car nous ne voulons pas nous arrêter à l'interprétation* » a-t-il conclu.

Hermione Désirée Ngoma

VILLES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX

Kinshasa devenue membre du comité directeur mondial

La promotion est parmi les retombées de la présence du gouverneur André Kimbuta à la rencontre de Rabat, au Maroc.

La ville-province de Kinshasa, qui est membre du Comité africain des villes et des gouvernements locaux (CGLI), devra désormais siéger au niveau du comité directeur mondial de cette organisation. La promotion a été annoncée, le 8 octobre, par le gouverneur André Kimbuta Yango, à son retour de Rabat, au Maroc, où il a été assisté à la rencontre de cette structure mondiale. « *La bonne nouvelle est que la ville de Kinshasa, qui était au comité de l'Afrique centrale, est devenue membre du comité directeur de toute l'organisation du monde* », a noté le chef de l'exécutif de la capitale congolaise.

Cette rencontre de rabat a tourné autour de la décentralisation et a permis la prise des résolutions qui seront appliquées par les différents membres. Ces assises ont été mises à profit par le gouver-



Le gouverneur André Kimbuta, en avant plan, et le vice-gouverneur Clément Bafiba

neur de la ville de Kinshasa pour faire la promotion de la mégapole congolaise. Les entrevues avec les maires des autres grandes villes du monde dont Washington et Istanbul ont permis à André Kimbuta Yango de tisser des liens

entre la capitale congolaise et ces villes et d'en raffermir ceux qui existaient déjà.

Deux provinces de la RDC étaient représentées à cette rencontre. André Kimbuta a donc fait le déplacement de Rabat

avec le gouverneur du Kasai occidental, Alex Kande. Dans le cadre de l'organisation au niveau de l'Afrique, tous les membres se réuniront, en janvier, à Addis Abeba, en Éthiopie. Cette rencontre permettra l'officialisation

de l'organisation au niveau du continent. Cette reconnaissance précédera une action prévue à New York, aux États-Unis, en vue d'officialiser l'association au niveau de l'ONU.

André Kimbuta et son collègue du Kasai occidental ont quitté la RDC le 29 septembre. Alors qu'il y a peu, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa était en Afrique du Sud dans le cadre de la consolidation des liens entre la capitale congolaise et une province du pays de Nelson Mandela, Natal.

Un partenariat a été scellé entre ces deux villes dans plusieurs domaines, pour le bonheur de leurs populations respectives. Selon l'esprit des entrevues eues à Rabat, la ville de Kinshasa pourra également être connectée aux autres grandes villes dont les gouvernements ont été présents au Maroc, à cette occasion. Ces connexions sont donc des preuves que Kinshasa se vend bien à l'extérieur.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

Joseph Kabila ce jeudi devant le congrès

Devant les sénateurs et les députés nationaux réunis, le chef de l'État entend répondre aux préoccupations exprimées par les concertateurs afin de mettre rapidement en application les résolutions pertinentes issues de ces assises.

C'est ce 10 octobre que la page des concertations nationales, dont les travaux ont officiellement pris fin le 5 octobre après la réception par le chef de l'État des recommandations issues des états généraux, sera définitivement tournée. Tous les yeux des Congolais sont à présent focalisés sur l'ultime séance de ce jeudi qui verra Joseph Kabila s'exprimer devant la Nation via les deux chambres législatives réunies en congrès. Il s'agit, pour le premier d'entre les Congolais, de répondre aux préoccupations exprimées par les concertateurs à l'issue de leurs cogitations afin de baliser la voie à l'application des résolutions proposées à sa sanction. L'événement vaut la chandelle d'autant plus que personne ne sait dire avec précision ce qu'il en retourne du discours très attendu du chef de l'État.

Le suspense se mêle à l'incertitude dans certains milieux politiques. Eu égard à la pertinence des résolutions prises dans le cadre des concertations nationales lesquelles vont toutes dans le sens de booster la dynamique de paix et du développement en RDC, Joseph Kabila ne pourrait que les entériner. Si non, pense une certaine

opinion, il aurait renvoyé la copie comme il en a l'habitude. Du recensement et l'identification des citoyens avant les prochaines élections à l'affectation des militaires hors de leurs provinces d'origine en passant par la libération des prisonniers politiques, l'implication du gouvernement dans le dossier du sénateur Jean-Pierre Bemba à la Cour pénale internationale, etc. il va sans dire que Joseph Kabila va embrayer sur ces propositions.

Quid de l'actuel gouvernement ?

Au demeurant, c'est le sort du gouvernement Matata qui paraît être l'enjeu principal de la prestation de ce jeudi de Joseph Kabila dès lors que l'option du chamboulement des règles démocratiques au nom de l'intérêt général a été levée par les concertateurs plutôt favorables à l'idée d'un gouvernement de large ouverture. Intervenant le 5 octobre à la clôture des travaux, Joseph Kabila avait développé une approche de gestion consensuelle de l'État qui voit la majorité et l'opposition œuvrer pour la bonne marche du pays, loin des prescrits démocratiques qui veulent que les gagnants aux élections soient les seuls aux commandes de la République au grand dam des vaincus.

Pour le cas d'espèce, il est clair que les dèss sont jetés pour le gouvernement Matata qui devra subir un magistral coup de balai. Comment les choses vont-elles se passer concrètement ? Nul ne le sait. En

lisant entre les lignes le discours du chef de l'État du samedi dernier, tout laisse supposer que seul le sort du Premier ministre Augustin Matata et de quelques-uns de ses ministres triés sur le volet demeure négociable, le reste de l'équipe étant voué à passer le relais. L'enjeu est de libérer des espaces pour négocier l'entrée des opposants afin de se mettre en phase avec l'idéal d'ouverture prôné. Là-dessus, de nombreux opposants sont encore dans l'expectative estimant discuter au préalable des modalités pratiques de leur intégration au sein du prochain gouvernement avec, en toile de fond, l'appréhension d'être taxés de « Kabilistes ». « *Le MLC n'est pas prêt, le MLC est dans une phase d'introspection. Nous interrogeons nos certitudes et nous allons attendre de voir les choses évoluer* », a pour sa part déclaré Germain Kambinga, porteparole du MLC. Tout porte à croire que Joseph Kabila mettra l'opposition devant ses responsabilités en tendant la main à ses têtes couronnées en vue de leur participation dans l'effort national.

L'occasion sera également belle pour le chef de l'État de lever toute ambiguïté en rapport avec la velléité de révision constitutionnelle qu'une certaine opposition lui a toujours prêtée. Une certaine opinion attend qu'il exprime clairement son intention de ne pas toucher à la Constitution, surtout dans ses dispositions verrouillées.

Alain Diasso

DROITS DE L'HOMME

Le conseil de l'Europe et l'Union européenne réaffirment leur ferme opposition à la peine capitale

Les deux structures ont, à cette occasion, souligné « la nature inhumaine et cruelle de cette sanction inutile et son incapacité à prévenir la criminalité ».

Dans une déclaration conjointe faite le 10 octobre, à l'occasion de la célébration de la Journée européenne et mondiale contre la peine de mort, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, et la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangère et la politique de sécurité, Mme Catherine Ashton, ont réaffirmé la ferme opposition du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne à la peine capitale. « *Si la tendance abolitionniste croissante constatée à l'échelle planétaire est pour nous une source d'encouragement, la reprise des exécutions et la levée de moratoires en vigueur depuis des dizaines d'années en différents endroits du monde montrent clairement qu'il faut poursuivre le combat entamé il y a déjà longtemps contre la peine de mort en Europe et dans le reste du monde* », ont-ils déclaré.

Selon cette déclaration, les voix qui s'élèvent en faveur de la peine de mort dans certaines couches de la société, y compris sur le continent européen, prouvent qu'il est toujours nécessaire d'expliquer pourquoi la peine de mort est contraire au droit à la vie et à la dignité humaine. « *Dans ce contexte, nous exhortons tous les États européens qui n'ont pas encore aboli de jure la peine de mort en toutes circonstances à le faire en ratifiant les protocoles pertinents de la convention européenne des droits de l'homme* », ont noté ces deux structures. Elles sont, par ailleurs, déploré que la Biélorussie, qui est le dernier pays d'Europe à le faire, continue d'appliquer la peine de mort. « *Nous demandons instamment aux autorités biélorusses d'examiner et d'explorer toutes les possibilités envisageables pour décréter un moratoire sur les exécutions, premier pas vers l'abolition* », ont-elles appuyé.

L.D.

CLIMAT DES AFFAIRES ET DES INVESTISSEMENTS

Opération de séduction de la RDC à Chicago

Une délégation de haut niveau conduite par le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, qui séjourne actuellement dans cette ville américaine, participe à la neuvième édition du sommet d'affaires réunissant les États-Unis d'Amérique et l'Afrique.

Durant quatre jours, soit du 8 au 11 octobre, les officiels congolais auront à convaincre les investisseurs américains, pour la plupart spécialisés dans les secteurs de l'agro-industrie et du transport ferroviaire, des opportunités de réaliser des investissements en RDC. Chicago est une ville américaine stratégique pour le pays engagé sur la voie de la reconstruction de ses infrastructures. En effet, elle abrite les sièges des grandes sociétés, dont Caterpillar et Boeing. L'on a cité aussi la société John Deere qui a livré les tracteurs agricoles attribués à plusieurs organisations dans le cadre de la mécanisation de l'agriculture.



Matata Ponyo en discussion avec le secteur privé de la RDC (archives)

Cette rencontre vise fondamentalement à promouvoir le commerce et l'investissement dans le continent. En effet, l'Afrique continue à attirer les investisseurs étrangers, au regard de l'embellie économique de ces dernières

années, et des taux de croissance les plus importants enregistrés à travers le monde. Comme la RDC, d'autres pays participent à cette neuvième édition du sommet des affaires États-Unis d'Amérique - Afrique à Chicago. Parmi

eux, l'on cite notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Bénin, l'Afrique du Sud, le Mozambique et l'Angola. Tous les pays africains espèrent éveiller l'intérêt de leurs partenaires américains sur des secteurs-clés, comme

l'agro-business, la santé, la sécurité, les nouvelles technologies, les infrastructures, les finances, l'énergie et le renforcement des capacités. Selon les informations en notre possession, la présentation de la RDC au cours de ce sommet sera de deux heures. Ainsi le gouvernement trouvera-t-il un auditoire pour informer ses partenaires des derniers dénouements de sa politique des investissements et des grandes réformes en cours. Tous les ministères concernés directement par le développement du pays assistent à ces échanges cruciaux pour le pays, au moment où le défi qui se dessine à l'horizon consiste à drainer plus d'investissements privés. En dehors des ministères, il y a aussi certaines structures incontournables dans les questions liées au climat des affaires, notamment le Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et les investissements.

Laurent Essolomwa

GOUVERNEMENT DE LARGE OUVERTURE

JR Mokolo inquiet du sort de l'opposition

L'analyste politique s'interroge sur le statut des membres de l'opposition qui feront partie de la nouvelle majorité présidentielle issue des concertations nationales.

L'après concertations nationales continue de préoccuper nombre d'analystes qui n'arrêtent de s'interroger sur l'applicabilité des recommandations qui en sont issues. Journaliste et éditorialiste à Canal Kin Télévision et analyste politique de son état, J.R Mokolo aura retenu deux idées phares dans le discours de clôture prononcé par le président de la République à l'issue des travaux. Dans une réflexion qu'il a fait parvenir aux Dépêches de Brazzaville, l'intéressé y perçoit, d'une part, la volonté exprimée par Joseph Kabila de s'écarter de toute initiative de révision constitutionnelle instaurant la présidence à vie en RDC et, d'autre part, son crédo consistant à pousser la majorité et la minorité (entendez l'opposition) à travailler la main dans la main afin de remettre le pays sur les rails et combattre la misère noire dans laquelle la majorité des Congolais croupissent pendant qu'une caste

des privilégiés se la coule douce. « Si Joseph Kabila tient véritablement parole en ne touchant pas aux articles verrouillés de la Constitution, la campagne contre la présidence à vie menée tambour battant par certaines composantes de l'opposition et la société civile serait sans objet », fait observer JR Mokolo. Si à contrario, le scénario de 2011 tendait à se répéter sur fond d'une révision constitutionnelle à la veille des échéances électorales de 2016, l'après concertations nationales, indique-t-il, « risque d'être une période de forte turbulence au regard de la veillée d'armes et de la contestation qui se prépare déjà dans certains états-majors politiques ». Aussi JR Mokolo exhorte-t-il le chef de l'État à ne pas tomber dans ce qu'il considère comme un « piège suicidaire » d'autant plus que ceux qui, sous d'autres cieux, ont expérimenté la formule de « présidence à vie » ont fini par être emportés par la rue.

Quant à la gestion consensuelle du

pays prônée par le chef de l'État, JR Mokolo pense qu'elle aura l'avantage de rapprocher les Congolais et faire en sorte que la mouvance présidentielle et l'opposition cessent de se regarder en chiens de faïence. Là-dessus, il aligne une série de questionnements. Quel sera le statut des membres de l'opposition qui feront partie d'un éventuel gouvernement d'union nationale issu des concertations nationales ? Cesseront-ils d'être opposants pour devenir membres à part entière de la nouvelle majorité présidentielle ? « Il n'est pas politiquement correct d'être en même temps opposant et membre du gouvernement », fait observer JR Mokolo avant d'ajouter que « ceux qui auront choisi d'entrer dans le prochain gouvernement devront assumer leur appartenance à la mouvance présidentielle ». Et JR Mokolo de conclure : « Seul l'avenir nous dira pour qu'à la fin du bal de chauves qui se joue présentement, qu'on sache qui est resté opposant et qui a cessé de l'être ».

Alain Diasso

OMS

Célébration de la Journée mondiale de la vue

Le 10 octobre de chaque année est dédié, selon le calendrier de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à la vue. Pour cette édition, le thème retenu est « La santé oculaire universelle » avec comme action « Faites tester vos yeux ».

Il est prévu, ce 10 octobre, au terrain municipal de Masina une journée de sensibilisation organisée par le ministère de la Santé publique par le biais du Programme national de la santé oculaire et de la vision.

Au cours de cette manifestation, le programme national de la santé oculaire et de la vision en collaboration avec le centre ophtalmologique de Masina et le Lions Club International District 409 organise des consultations ophtalmologiques gratuites et des distributions de lunettes dans la commune de Maluku à l'hôpital de Maluku, dans la commune de Matete dans l'enceinte de l'école primaire Armée et à Masina dans l'enceinte de l'école primaire Maman wa Boboto. Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui s'est adressé à la Nation à l'occasion de cette journée invite les Congolais à s'y rendre pour faire tester gratuitement leurs yeux. « Vous pourriez

vous y connaître mieux et en revenir avec une meilleure vision, grâce aux lunettes gratuites qui pourraient vous être proposées », a dit le Dr Félix Kabange Numbi. En RDC, révèle le ministre de la Santé, le taux de cécité est estimé à 1,2%, ce qui représente environ huit cent mille personnes aveugles. Les causes de la cécité ou de la baisse de vision sont, entre autre, la cataracte sénile; le glaucome, l'onchocercose et les erreurs de réfraction. Vu l'ampleur des problèmes relatifs à la vue, le ministre de la Santé publique invite tous les Congolais à se joindre aux efforts du gouvernement pour lutter contre la cécité évitable et contre le handicap visuel en général, « en donnant la même chance aux hommes et aux femmes de toutes les catégories sociales et de tout âge sur la base de l'équité et de l'égalité d'accès aux soins ». Notre politique sanitaire, ajoute-t-il, vise à rendre les soins visuels accessibles à tous et « donc utilisables par tous, en appliquant scrupuleusement la référence aux soins spécialisés et par niveau, afin de réduire les inégalités d'accès aux soins oculaires... ».

Aline Nzuzi

DIVISION 1

Shark XI qualifié pour la phase finale

Le premier qualifié de la phase qualificative pour la Division 1 est connu. Il s'agit de Shark XI FC de Kinshasa qui a justifié son statut de favori sur le site de Mbandaka dans la province de l'Équateur.

Pour sa deuxième sortie, l'équipe du député national Zoe Kabila (jeune frère du président de la République Joseph Kabila) a battu, le 8 octobre, au stade Bakusu de Mbandaka, la formation de Tonnerre du Bas-Congo par deux buts à zéro. Kalala à la 17^e minute et Bakulu à la 60^e minute ont inscrit les deux buts de Shark XI FC qui a eu la mainmise sur le jeu avant le réveil tardif des joueurs Bas-congolais dans le dernier quart d'heure de la partie. Au premier match, le club de Kinshasa s'était largement imposé face à l'équipe locale de Babeti ya Sika par quatre buts à zéro. Et Tonnerre avait soumis Saint-Hyppolite de la province du Bandundu par deux buts à un.

Premier qualifié pour le tour final du championnat national de football, le club champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin) et vainqueur de la coupe superchampion de Kinshasa évoluera dans le groupe B en compagnie de l'AS V.Club, du Daring Club Motema Pembe, du SC Rojolu, de Sanga Balende de Mbuji-Mayi, de Muungano du Sud-Kivu, de Tshinkunku du Ka-



Un joueur de Shark XI FC au cours d'un match au stade des Martyrs

saï occidental. Le huitième club de ce groupe B sortira premier sur le site de Kananga où Momekano avait déjà battu AS Bantous par deux buts à un, et devrait affronter le 9 octobre au stade des Jeunes de Katoka à Kananga, Lubumbashi Sport. Notons que les matchs de la phase qualificative sur le site de Kindu débutent le 13 octobre, avec deux premières affiches, à savoir OC Bu-

kavu Dawa du Sud-Kivu face à AS Nika de la province orientale et US Socozaki de Butembo (Nord-Kivu) contre le club local de Maniema Union. Rappelons que la Ligue nationale de football (Linafoot), organisatrice du championnat, a fixé le démarrage de la Division 1 -avec seize équipes réparties en deux groupes de huit- au 27 octobre.

Martin Enyimo

ART CONTEMPORAIN AFRICAIN

La première foire internationale se tiendra à Londres

L'événement, dénommé 1:54 va se dérouler dans la capitale britannique du 16 au 20 Octobre prochain, renseigne un communiqué de presse.

La première foire internationale de l'art contemporain africain va se dérouler à la West Wing de Somerset House. À cet effet, un programme inaugural de grande envergure sera présenté à Somerset House du 16 au 20 octobre.

1:54, dont le nom est inspiré des 54 pays qui constituent le continent africain, renseigne le communiqué, présentera des œuvres d'art africain de haute qualité par quinze galeries soigneusement sélectionnées. « L'exposition réunit plus de soixante-dix artistes de différentes origines et générations, mettant ainsi en avant la diversité des pratiques artistiques inspirées des sociétés africaines. D'Abidjan et de Lagos jusqu'à Paris et Seattle, 1:54 accueillera les principales organisations et individus qui font bouger la scène artistique africaine », indique le communiqué.

En outre, apprend-on, la première édition de 1:54, qui aura lieu en même temps que la « Frieze Week » de Londres, semaine consacrée à l'art dans toutes ses formes, met à profit la popularité grandissante de l'art africain contemporain pour offrir au public une occasion unique d'explorer ce marché de l'art en pleine expansion, en présence des personnalités et des organisa-

tions les plus influentes de ce milieu. « De la peinture à la photographie, en passant par la sculpture, la foire présentera l'art visuel africain dans toute sa diversité; les collectionneurs, les passionnés d'art et de culture auront la possibilité de découvrir et d'interagir avec l'art africain moderne avant tout le monde. »

Interagir avec la diaspora africaine

Pour Touria El Glaoui, fondatrice de 1:54 et fille du célèbre artiste Marocain Hassan El Glaoui, cette foire offrira aux visiteurs l'opportunité exceptionnelle de découvrir l'art africain contemporain et d'interagir avec la diaspora africaine comme jamais auparavant.

« La foire a pour but de fournir aux galeries, aux commissaires d'exposition, aux centres d'art et aux musées africains, ainsi qu'à tous ceux qui travaillent sur des projets liés à l'Afrique, une plate-forme unique qui leur permettra de promouvoir auprès d'un public international les œuvres d'artistes établis ou de nouveaux talents », indique-t-elle. Pour marquer l'année inaugurale de 1:54, indique-t-on, David Adjaye, architecte de réputation mondiale d'origine ghanéenne et vainqueur du prix international Riba 2013, se chargera de créer un parcours spécifique à Somerset House, site de la foire.

Patrick Kianimi

UNFPA

Le directeur exécutif s'engage à soutenir les actions de la planification familiale en RDC

La République démocratique du Congo (RDC) connaît un taux de prévalence faible en planification familiale qui s'élève à 5,2%. À cela s'ajoute le taux de mortalité maternelle et infantile élevé.

Selon l'enquête démographique et de santé, en RDC, cinq cent quarante-neuf femmes meurent pour cent mille naissances vivantes, soit cinquante décès par jour. Le pays enregistre nonante-sept décès d'enfants pour mille naissances, soit trente-huit décès par jour. S'agissant du taux de décès des enfants âgés d'un an à cinq ans, il s'élève à cent cinquante-huit pour mille naissances vivantes soit cinquante-six décès par heure.

Ces données sur la santé maternelle et infantile ont été portées à la connaissance du directeur exécutif de l'UNFPA, le Dr Babatunde Osotimehim, en séjour en RDC, au cours d'une séance de travail présidée le 8 octobre par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, dans la salle de réunion dudit ministère. Face à cette situation, le Dr Babatunde Osotimehim pense qu'il faut agir plus vite. Pour ce faire, il s'est engagé à soutenir la RDC dans ses efforts pour renforcer la planification familiale. « Je prends l'engagement de chercher des fonds pour vous permettre de réaliser ce travail », rassure-t-il.

Il a, en outre, indiqué que la planification familiale doit être démedicalisée, c'est-à-dire elle ne doit pas se faire uniquement dans les hôpitaux. « Il faut associer la communauté à travers la sensibilisation. C'est la raison pour laquelle nous devrions renforcer la formation au sein de la communauté pour que la planification familiale devienne une affaire de tout le monde », a déclaré le Dr Babatunde Osotimehim.

Pour le directeur général de la Fédération internationale de la planification familiale, Tewondros Melesse, son organisme s'engage à faire la sensibilisation de la communauté à la base. « Nous allons mettre en place une stratégie de communication pour avoir le soutien de la communauté à la base. Nous allons étendre nos programmes à base communautaire, on aura des services mobiles de planification familiale dans les marchés... », a-t-il dit.

Ce nouvel engagement des partenaires ne fera que booster la planification familiale en RDC et réduire ainsi la mortalité maternelle et infantile tout en prévenant les grossesses non désirées chez les jeunes grâce à une bonne éducation sexuelle.

Aline Nzuzi

ARTS SCÉNIQUES

Premier festival de théâtre écologique en milieu scolaire

Le cartel d'artistes éducateurs civique organise le 1er festival écologique en milieu scolaire. Car notre société est confrontée à un problème sérieux de la gestion des déchets, de respect de l'environnement et des normes écologiques.

La pollution de l'environnement due à la mauvaise gestion des déchets et au non-respect des normes écologiques sont devenues une réalité malheureuse pour la population. Il s'avère que la gestion et la gouvernance de ces déchets reflète quelquefois de l'inattention des gouvernants et gouvernés sur la situation sanitaire et hygiénique. Le manque de conscience collective et individuelle caractérise la popula-

chets. La détérioration élastique de l'environnement exige de nous tous une mobilisation accrue et un changement renouvelé en faveur du respect des normes écologiques pour une vie saine.

C'est dans ce cadre que ce festival de théâtre écologique en milieu scolaire est organisé sur le thème principal "La gestion des déchets et pollution de l'environnement". Les élèves, avenir de demain, doivent comprendre les conséquences de la mauvaise gestion de l'environnement afin qu'ils puissent développer en eux l'esprit l'écocitoyenneté. Selon le directeur du festival, Lele Michoux Bossay, ce festival est une occasion pour les élèves non seulement de jouer de spectacles

constituer des clubs d'écoute et d'échanges sur les normes écologiques. Ces clubs d'écoute qui seront installés dans chaque école permettront aux élèves et enseignants de s'informer sur le sujet écologique.

Le théâtre étant un canal par excellence et d'approche participative à travers le festival va sensibiliser les élèves sur le comportement à l'égard de l'environnement et des principes de base sur l'écologie. Ce festival de théâtre va regrouper des troupes de théâtre scolaire, des animateurs et experts en environnement écologique pour la formation et animation.

Avant le début du festival, l'organisation prévoit la formation des chargés culturels, des metteurs en scènes d'écoles et quelques élèves afin de renforcer leurs capacités en la matière pour leur permettre de monter des spectacles qui cadrent avec l'environnement. L'objectif de ce festival concours est de faire des écoliers des écocitoyens.

Ce festival sera organisé en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, du ministère de l'Environnement et conservation de la nature et de toutes les institutions intéressées par le projet.

M.E.



tion en matière de gestion des dé-

sur l'environnement mais aussi de

Décès de l'écrivain congolais Léopold Pindy-Mamonsono

L'écrivain congolais est décédé le 8 octobre dernier à Brazzaville des suites d'une maladie. Les sources proches ont annoncé que depuis plus de trois mois, Léopold Pindy-Mamonsono s'était retiré de la scène publique qu'il aimait tant. Léopold Pindy-Mamonsono s'est rendu populaire auprès du public congolais par l'émission littéraire et culturelle Autopsie qu'il présentait sur le plateau de la télévision nationale congolaise.

Écrivain, il venait de préfacier en 2013, Les Battements du cœur, le livre de Riche Balongana-Louzolo.

Enseignant retraité de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville, Léopold Pindy-Mamonsono a longtemps occupé les fonctions de conseiller aux lettres et à la vulgarisation auprès du ministre de la Culture et des Arts, fonctions qu'il avait quittées en décembre 2012.

La veillée de l'illustre défunt a lieu à son domicile de l'OCH de Mougali III, à Brazzaville.

Bruno Okokana

DIABLES ROUGES

La liste des entraîneurs postulants est dévoilée

La Fédération congolaise de football a rendu publique la liste des entraîneurs ayant souscrit à l'appel à candidature en vue de succéder à Kamel Djabour à la tête des Diables rouges.

- | | |
|--|--|
| 1- Patrick Hesse (ancien entraîneur de Metz) | 15- Bassam Zebib |
| 2- Bannier Sebastien (ancien directeur du centre de formation du stade malherbe) | 16- Patrice Neveu (ancien entraîneur de la Guinée, de la RDC, du Niger et de la Mauritanie) |
| 3-Sébastien Migné (ancien entraîneur U-20 des Léopards de la RDC) | 17- Luis Fernandez (ancien entraîneur d'Israël, de Paris Saint Germain, d'Athlétic Bilbao de l'Espagnol Barcelone et de Betis Seville) |
| 4- Henri Deprieux (ancien entraîneur du Cameroun et de la République démocratique du Congo) | 18- Ivica Todorov (ancien entraîneur des Diables rouges) |
| 5- Christophe Desbouillons (Directeur technique de l'iles Maurice et ancien entraîneur de différents clubs du championnat de France amateur) | 19- Denis Lavagne (ancien entraîneur du Cameroun et de Coton sport de Garoua) |
| 6- Dominique Bathenay (ancien entraîneur des Seychelles et Emirates Arabes Unis) | 20- Lamine Ndiaye Mamadou (ancien entraîneur du TP Mazembé) |
| 7- Jean-Louis Garcia (ancien entraîneur de Racing club de Lens et des Girondins de Bordeaux) | 21- Clement Emmanuel |
| 8- Jean François Pien (ancien directeur du centre de formation de Nimes et entraîneur du Cfa2) | 22- Benoît Duval |
| 9- Alain Mboma (ancien entraîneur de Paris FC (National) et de Red star (Cfa France)) | 23- Tom Saintfeit (ancien entraîneur de Malawi, Éthiopie, Zimbabwe et Namibie) |
| 10- Durnel Christian Mouendengo | 24- Manuel Reinaldo Bilhces |
| 11- Isaac Ngata | 25- Aussems Patrick (ancien entraîneur adjoint d'Évian Thonon Gaillard, du Benin, d'Angers et de Troyes) |
| 12- Bistri Mustapha | 26- Hubert Velud (ancien entraîneur de Togo et de l'Entente sportive de Sétif d'Algérie) |
| 13- Marjane Aazedine Abdallah Boudouma | 27- Carvalho Manuel |
| 14- Albero Bigon | 28- Bernard Lama (ancien entraîneur du Kenya) |
| | 29- Kemby Moudzele |
| | 30- Pierre Lechantre (ancien entraîneur du Cameroun, du Mali). |

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Inter club affronte FAP du Cameroun en quarts de finale

Les combinaisons des quarts de finale de la 35e édition du championnat d'Afrique des clubs champions de handball sont désormais connues. Inter Club joue aujourd'hui contre FAP du Cameroun. Les Congolaises affichent à leur compteur : deux victoires consécutives et une défaite concédée lors de la première sortie. En réalité, Inter club senior dames vient de loin. Après les tracasseries liées à son voyage pour le Maroc qui abrite la compétition, l'équipe a d'abord essuyé une défaite devant Pédro d'Angola 26 à 28. Une défaite prévisible pour certains, vu les conditions dans lesquelles l'équipe a regagné le pays hôte. Seulement, cette contre-performance n'a pas anéanti la détermination des Congolaises de l'Inter club dans la course pour la qualification.

Pour preuve : les Gabonaises du Stade Mandji n'ont pas pu contenir la pression de l'Inter club qui les a dominées sur un score de 30 à 22. C'était lors de la deuxième journée de la compétition. Les Congolaises ont ensuite rencontré Nairobi Water du Kenya. Résultat du match : 37-16 en faveur des Congolaises. Une victoire qui n'était pas une surprise d'autant plus que les Kenyanes n'ont enregistré que des défaites depuis le début de cette 35e édition du championnat d'Afrique des clubs champions.

Inter club a ainsi obtenu sa qualification au deuxième tour de la compétition. L'équipe disputera donc les quarts de finales ce 10 octobre face à FAP du Cameroun.

Combinaisons des quarts de finale des dames :

Africa Sport (CIV) - Progresso (Angola) ;
 Primero (Angola) - Stade Mandji (Gabon) ;
 Petro (Angola)- Desportivo de (Cap-Vert) ;
 Inter club (Congo-Brazzaville)- Fap (Cameroun)
 L'affiche des quarts de finale des clubs masculins :
 Espérance (Tunisie) - Wydad (Maroc) ;
 FAP (Cameroun)/-Primero (Angola) ;
 Mouloudia (Maroc)- Club africain (Tunisie) ;
 Petro (Angola)-Desportivo (Cap-Vert)).

Romique Nerplat Makaya et Charlem Léa Legnoki

IN MEMORIAM



Maurice AKOUALA

10 octobre 1985 – 10 octobre 2013

Tu es plus que jamais présent dans notre existence ainsi que celle de ta descendance

Famille AKOUALA

RÉSOLUTION DES CONFLITS

L'action du président Denis Sassou N'Guesso saluée par la Russie

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Michael Bogdanov, a été reçu en audience, hier, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Le diplomate russe a évoqué avec le chef de l'État l'excellence des relations qui unissent Moscou et Brazzaville et s'est félicité du rôle du président congolais dans la résolution des conflits qui déchirent l'Afrique.

Parlant de la coopération bilatérale, Michael Bogdanov a déclaré au sortir de l'audience : « Je lui suis reconnaissant pour l'attention qu'il accorde à la coopération entre la Russie et le Congo dans plusieurs domaines ». Denis Sassou N'Guesso et l'homme d'État russe ont également abordé la célébration de l'anniversaire marquant les cinquante ans de l'établissement des liens entre les deux pays. Plusieurs cadres congolais ont en effet été formés en Russie, alors que les échanges se poursuivent avantagusement dans

différents secteurs.

Courant le mois de novembre 2012, le président Sassou N'Guesso avait effectué une visite officielle en Russie qui s'est conclue par la signature de sept accords de coopération entre les deux parties dont l'un portant sur la construction par le géant russe Gazprom d'un pipeline devant relier les villes de Pointe-Noire et Ouessou en passant par Brazzaville. Une fois finalisés, ces accords permettront aux deux États de raffermir davantage leurs relations bilatérales.

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères a par ailleurs indiqué, concernant la situation en Afrique que son pays suit avec attention l'action du président Denis Sassou N'Guesso en faveur de la résolution des crises sur le continent :

« Nous apprécions beaucoup ce que Brazzaville et le Congo font dans le règlement des conflits en Afrique. Nous pensons que le président

Sassou N'Guesso est l'un des leaders les plus sages et les plus expérimentés sur les affaires africaines et internationales », a-t-il déclaré, ajoutant : « Nous suivons attentivement ses analyses sur le développement de la situation dans les points chauds sur le continent africain. La Russie en tant que membre du conseil de sécurité participe aussi au règlement des conflits ».

À propos de la crise syrienne, Michael Bogdanov a déclaré que la position de Moscou n'a pas changé.

« Notre position est toujours la même. Car, notre position concernant le règlement des conflits est basée sur le respect du droit international, ainsi que le respect de la Charte des Nations unies. Voilà pourquoi, elle demeure la même et ne dépend pas de la conjoncture », a-t-il indiqué.

Gankama N'Siah

CAN SENIORS ALGER 2014

Tirage au sort peu favorable pour les Diables rouges

Le tirage au sort de la 21e édition de la Coupe d'Afrique des Nations senior hommes et dames a eu lieu ce 9 octobre à Alger. Pour les Congolais, la CAN ne sera pas facile...

En version masculine, douze pays sont engagés et, chez les dames, huit pays participeront à cette compétition qui se jouera en janvier 2014 à Alger.

La sélection congolaise en hommes est logée dans le groupe B avec l'Algérie, pays hôte, le Maroc, l'Angola, le Nigeria et la République démocratique du Congo. Les dames sont également dans le groupe B avec leur sempiternel adversaire et bête noire, l'Angola, qui est également champion en titre, la Tunisie et la Guinée.

Ce tirage au sort semble peu favorable au regard des résultats des Diables rouges lors de l'édition en 2012, au Maroc où les dames avaient occupé le sixième rang du classement général et les hommes le huitième. À l'issue de celui-ci tous les acteurs de la discipline devraient bâtir ensemble les stratégies non seulement au sujet de la préparation des deux équipes mais aussi des critères de sélection des joueurs. Notons aussi que cette compétition, charnière avec les Jeux africains de Brazzaville en 2015, devrait tirer l'attention des autorités congolaises pour mettre les moyens dès maintenant à la disposition des techniciens pour préparer les deux équipes.

La composition des équipes :

Hommes :

Groupe A : Tunisie, Égypte, Sénégal, Cameroun, Gabon et Libye.
Groupe B : Algérie, Maroc, Angola, Congo, République démocratique du Congo, Nigeria.

Dames

Groupe A : Algérie, République démocratique du Congo, Cameroun, Sénégal.
Groupe B : Angola, Tunisie, Congo et Guinée.

Charlem Léa Legnoki

COLOMBIE-AFRIQUE

Le Carnaval de Barranquilla s'installe à Brazzaville

La troupe colombienne Barranquilla a été présentée à la presse le 8 octobre par la promotrice de l'événement, Clara Ines Chaves, en présence de Manuel Rodriguez Becerra, Martha Luz Machado Caicedo et Mukala Kadima Nzujji, qui interviendront lors des conférences.

Les thématiques du carnaval ont pour sujet : « La promotion du patrimoine culturel congolais au service du développement durable ». Il s'agit du 2e projet de Clara Ines Chaves lié à la découverte de la Colombie. « Le développement culturel, quatrième pilier du développement durable, est un facteur rendu tangible par le Carnaval de Barranquilla », a déclaré Clara Ines Chaves, qui souligne le fait que le ministère de la Culture colombien a multiplié les efforts afin de préserver ce qui fait la richesse de ce carnaval aujourd'hui.

Quant au professeur Mukala Kadima Nzujji, qui développera les aspects de l'intégration culturelle, il a précisé que les Afro-Colombiens sont minoritaires en Amérique latine mais la culture



en général y est vivace et a laissé des traces. « Ce sont les survivances de cette connaissance que nous souhaitons mieux connaître pour notre bien à

nous aussi. Il y a matière à réflexion lorsque l'on apprend que la culture Kongo a eu son impact en Colombie. En 2005, le Symposium en marge du

La troupe du Carnaval de Barranquilla Fesbam avait pour thème l'héritage des musiques africaines et des Caraïbes », a-t-il rappelé. Manuel Rodriguez Becerra, ancien ministre de l'Environne-

ment, a ajouté qu'en Colombie, beaucoup d'expressions culturelles sont liées à l'Afrique. Et le Carnaval de Barranquilla en est une parmi tant d'autres. « Il y a des relations avec l'Afrique, sur le plan culturel, environnemental et économique. Par exemple, la Colombie possède des aires protégées non négligeables que l'on doit encore une fois à l'apport d'autres cultures, d'autres peuples », a insisté pour sa part l'ancien ministre. Par ailleurs, le Carnaval de Barranquilla, qui vient de la ville du même nom, est accompagné à Brazzaville par sa responsable Gloria Peña. Il se situe dans la région Caraïbe de la Colombie. Le Carnaval figure en deuxième position après celui de Rio de Janeiro comme patrimoine oral inscrit à l'Unesco. La troupe installée à Brazzaville vient pour montrer tous les brassages dont elle est porteuse. Elle exhibera des danses qui s'inspirent des thèmes liés à la mort (combat entre la mort et la vie), des danses originaires d'Espagne et des danses de Cumbia.

Luce-Jennyfer Mianzoukouta